LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BENIN

44ème année — numéro 543 05 Octobre 1990 — 100 Francs CFA

QUELS SALAIRES POUR NOS DIRIGEANTS ?

Lors de sa dernière session extraordinaire, le Haut Conseil de la République (HCR) s'est prononcé sur l'enveloppe des émoluments à allouer aux membres du Gouvernement. La nouvelle a soulevé un tollé. Une réprobation significative. Et pourtant...

La cause première de l'effondrement du régime de Kérékou a été la faillite de l'Etat. Une faillite essentiellement due à la mauvaise gestion des affaires, à la dilapidation des deniers publics, à la corruption, aux détournements, etc. Le peuple, outré par le train de vie et l'arrogance insupportables d'une minorité qui s'est érigée en « avant-garde » a crié son indignation. On connait la suite : le ras-le-bol généralisé des travailleurs ; le haro dénonciateur ; la Conférence nationale ; le consensus et le nouveau départ vers un horizon démocratique...

On était parti pour parachever la moralisation de la vie, entamée par les institutions issues de la Conférence nationale. Naturellement, les représentants des Forces vives désignés par cette Conférence devraient se montrer suffisamment responsables pour éviter à l'Etat béninois, depuis longtemps anémié, les saignements dangereux et fatals. C'est dans ces conditions psychologiques que les décisions du HCR, issues de la dernière session extraordinaire sont tombées. Elles fixent les soldes et diverses indemnités aux membres du Gouvernement (Président de la République, Premier ministre, ministres, etc).

LES ARGUMENTS DE LA RUE

En 1989, l'Etat béninois doit à ses agents, plus de 7,5 milliards de francs CFA au titre d'arriérés de salaires. La reprise du travail n'avait pu se réaliser en mars 1990 qu'au prix de nombreuses négociations et sur la base d'un capital minimum de confiance et de promesses comptables. Ces promesses ont-elles été tenues ? Pas toutes. Certes, depuis six mois, la régularité des salaires est incontestable. Mais ce à quoi les fonctionnaires béninois sont maintenant plus attachés, ce sont les trois mois d'arriérés de 1988 gelés depuis la mise en œuvre du Programme d'Ajustement Structurel ; trois mois d'arriérés que le Ministre des Finances a promis de payer aux ayants droit dès que la situation des finances publiques s'améliorerait. On a même évoqué l'échéance d'août 1990 pour le payement d'une mensualité d'arriérés. Mais depuis, plus rien. Si ce n'est au contraire une sensibilisation médiatique sur l'importance de la dette (intérieure et extérieure) de l'Etat béninois évaluée à plus de 600 milliards de francs CFA. Et ce n'est pas fini. La dette se creuse davantage tous les jours, d'autant que les recettes du Trésor n'arrivent pas à réaliser la soudure et que les salaires des fonctionnaires dépendent encore (même partiellement) de la générosité des bailleurs de fonds. Dans ces conditions, on comprend difficilement que les institutions transitoires mises en place par la Conférence nationale des Forces vives avalisent des décisions de nature à creuser davantage le « gap » financier préoccupant qui gêne, selon le minis-

(Lire la suite à la page 2)

LES RETOMBEES DE LA CRISE DU PETROLE EN AFRIQUE

(Lire nos informations à la page 11)

REFERENDUM SUR LA CONSTITUTION

LE CARTEL DU « NON » VOLE EN ECLATS

Constitué au départ d'environ 10 partis politiques, le Cartel du « NON » ne comprend aujourd'hui que quelques formations. Suite à des défections, le groupe s'est pratiquement disloqué. Pendant ce temps, la famille du « OUI » s'agrandit et se renforce.

Ce n'est plus un secret. Maître Adrien Houngbédji a prononcé le divorce de son parti, le Parti du Renouveau Démocratique (PRD) avec les formations politiques signataires du mémorandum du rejet de la Constitution. Au cours d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Sheraton le samedi 22 septembre dernier, le Président du PRD a tenté de justifier ce divorce. Dans une gymnastique d'idées, il s'est évertué à faire remarquer que cette position est le résultat d'un constat : le régime semi-présidentiel que le PRD préconisait n'étant pas retenu, il est normal que le parti reconsidère sa position; car « dans un type de régime présidentiel, il faut que le Président soit fort pour diriger ». La phrase ainsi lâchée, le PRD rejoint la famille du « OUI INTEGRAL », c'est-à-dire opte pour le régime présidentiel et la limitation de l'âge du candidat aux fonctions présidentielles. Comment peut-on expliquer ce revirement spectaculaire de M. Adrien Houngbédji qui, dès la fin de la Conférence nationale, s'est mis à dépenser avec force ses énergies à travers l'organisation des meetings pour faire adopter le régime semi-présidentiel ? Dans les milieux politiques, on indique que l'homme n'inspire pas confiance. « Dieu seul sait ce qu'on a proposé à Adrien Houngbédji pour que brutalement il change ainsi d'avis. De toutes façons, mon parti n'adoptera jamais des comportements de ce genre et si nous devons être les seuls à défendre cette position « le NON » nous le ferons », a confié à un groupe de journalistes, un éminent chef de parti au cours d'une discussion informelle. Le Président Hubert Maga n'a, lui, pas accepté qu'on lui colle facilement l'étiquette du « NON ». Certes il se présente comme ardent défenseur de la non limitation de l'âge, mais cette attitude ne signifierait pas, selon le Président Maga, un rejet catégorique du Projet de Constitution. Et pourtant. Parmi les partis signataires du mémorandum se trouve celui de cet ancien Président de la République. Ces partis politiques opposés à la limitation de l'âge et partisans du régime semi-prési-

(Lire la suite à la page 3)

A L'ECOUTE DU PAPE

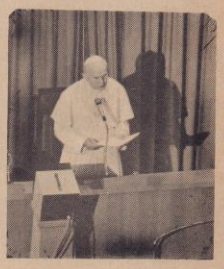

SIGNIFICATION ET FORMATION DE L'OPINION PUBLIQUE

L' « opinion publique » consiste dans une manière courante et collective de penser et de sentir de la part d'un groupe social plus ou moins important dans des circonstances déterminées de lieu et de temps. Elle indique ce que les personnes pensent communément sur un sujet, un fait, un problème d'un certain relief. L'opinion publique se forme par le fait qu'un grand nombre de personnes fait sien, le retenant vrai et juste, quand quelques-uns ou quelques groupes qui jouissent d'une particulière autorité culturelle, scientifique ou morale le pensent et le disent. Ceci démontre la grave responsabilité de ceux qui, par leur culture et leur prestige, forment l'opinion publique ou influencent de quelque manière sa formation. Les personnes, pourtant, ont le droit de penser et sentir conformément à ce qui est vrai et juste, parce que du mode de penser et de sentir dépend l'agir moral. Sera juste le mode de pensée conforme à la vérité.

On doit relever, à ce sujet, que l'opinion publique a une grande influence sur le mode de penser, de sentir et d'agir sur ceux qui — soit en raison de leur jeune âge ou soit du fait d'un manque de culture — sont dans l'incapacité d'un jugement critique. Ainsi sont beaucoup de ceux qui pensent et agissent selon l'opinion générale, sans être en mesure de se soustraire à sa pression. On se doit aussi de souligner que l'opinion publique influe fortement sur l'établissement des lois. Il ne fait aucun doute, en effet, que l'introduction dans quelques pays de lois injustes, comme, par exemple, celle qui légalise l'avortement, doit être attribuée à la pression

(Lire la suite à la page 4)

LE BÉNIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

QUELS SALAIRES POUR NOS DIRIGEANTS ?

(suite de la première page)

tre des Finances, les possibilités de manœuvrage vers les intérêts matériels des travailleurs.

Les arguments de la rue se fondent également sur le fait que le Gouvernement de transition est un Gouvernement de crise. Dans l'entendement des travailleurs, la gestion de la crise, si elle impose des restrictions (abattement des salaires de 10 % ; gel des arriérés de salaires, etc), devrait éviter les charges nouvelles incompatibles avec le Programme d'Ajustement Structurel. En l'occurrence, les membres du Gouvernement sont, de façon générale, des salariés de l'Etat ou tout au moins des citoyens. En tant que tels, ils ont été chargés par le peuple d'assurer une mission ponctuelle dans l'intérêt bien compris de la Nation en péril.

Certes, les ministres et autres dirigeants doivent réclamer la compensation matérielle des prestations fournies par eux. Mais la question qui se pose aujourd'hui, dans le contexte béninois est si les prestations fournies par les uns et les autres sont payées à leur juste valeur et pourquoi il faut s'acharner à vouloir payer coûte que coûte « les tâches de la transition » comme s'il n'y a que le Premier ministre et les membres de son Gouvernement seuls qui conduisent les affaires du pays.

La moralisation de la vie publique passe par la démystification de la Fonction politique comme source d'enrichissement de l'individu. Le HCR aurait dû tenir compte de cette réalité sensible en évitant de parler d'un traitement spécial des membres du Gouvernement durant cette période de transition. La pilule aurait mieux passé s'il avait été plutôt question d'indemnités compensatrices supérieures ou égales aux salaires de la Fonction publique...

En définitive, les protestations qui accompagnent l'annonce des salaires du Président de la République, du Premier ministre et des membres du Gouvernement tiennent au fait que ni les Hauts conseillers de la République, ni les membres du Gouvernement n'ont pu résister à l'appât du gain facile ou à la redistribution des deniers publics... Certains d'ailleurs ne cachent pas leurs sentiments personnels et leurs opinions à propos de « la souffrance morale » qu'ils ont endurée dans le passé et dont ils attendent actuellement une « juste indemnisation ». De tels propos sont évidemment révoltants pour le peuple travailleur qui continue de souffrir stoïquement dans sa chair, même si certains politiciens de dernière heure lui dénient le rôle qu'il a joué dans l'avènement du Renouveau démocratique.

DEPASSER LES PETITS CALCULS

Au-delà des arguments de la rue qui ne manquent pas de pertinence, il y a que les réalités sont tout autres. Emoluments « astronomiques » ou non, il faut payer le travail accompli. Ce n'est pas un démocrate qui prétendrait le contraire. L'exercice réel de la démocratie commence par là... A preuve, les « démocrates populaires » qui ont hypocritement déclaré dans ce pays que la solde de 15 francs qu'ils gagnaient leur suffisaient ont fini par exceller dans la gabégie et le détournement des biens publics. Ils ont légué à chacun de nous des fortunes à rembourser durant des décennies aux bailleurs de fonds qui se penchent sur nos misères. Que n'ont-ils pas compris plus tôt, avec Lavoisier que « la nature a horreur du vide » ! Si ! Ils l'ont compris, mais démagogie oblige ! Les démocrates du renouveau eux, doivent se garder de verser dans la démagogie populiste et réclamer que le prix de leurs efforts leur soit payé, de manière conséquente, selon leurs engagements, de la base au sommet. Si les travailleurs béninois avaient été régulièrement payés de cette manière, bien malins auraient été les oiseaux de mauvais augure qui pouvaient prévoir la chute de l'expérience du p. r. p. b. en février 1990.

De fait, nos compatriotes ont toujours végété dans un standing de plancher qui a façonné leurs mentalités dans les habitudes de l'exiguité de l'espace ; de l'étroitesse d'esprit et d'une vision prospective très courte. Tout cela rend les débats sérieux difficiles dès lors qu'il s'agit notamment des questions de subsistance. Sinon, il n'y a honnêtement pas de raison d'affirmer que les salaires proposés par le HCR aux membres du Gouvernement sont si élevés qu'ils constituent une préoccupation nationale ! Car, par rapport à la sous-région, par rapport au coût de vie du Bénin, la barre salariale des autorités politiques devrait être placée à un niveau tel qu'il permette à l'élu ou l'autorité de représenter dignement son pays à l'extérieur ; d'être libre et responsable chez lui.

Le tort du HCR est peut-être d'avoir d'abord fignolé le plafond de l'édifice avant le plancher pourtant foulé par une multitude de salariés qui attendent eux aussi les corrections nécessaires.

Le tort aussi, c'est d'avoir inclu dans leur vision prospective de la réalité des salaires au Bénin, le très court terme qui prend en compte des préoccupations matérielles et bien souvent personnelles de certains membres du régime de transition. Cela enlève malheureusement à l'initiative toute crédibilité quant aux « bonnes intentions » criées par nos représentants de la Conférence nationale. Or, il est clair que dans l'exercice de leurs fonctions, nombre d'entre ces représentants ne sont pas si désintéressés par le pouvoir politique et les avantages qu'il procure.

Malgré tout, la raison commande de voir loin et d'établir la part des choses en dépassant les petits calculs d'épicier et les considérations mesquines et suspicieuses, pour ne considérer, en définitive, que l'intérêt de la majorité. Même si cette majorité ne nous inclut pas...

Soyons patients et surtout tolérants pour les autres même si notre position dans la longue file indienne de la société béninoise ne nous permet pas de toucher au « bonheur immédiat » auquel nous aspirons...

A. Mensah

LA CROIX DU BENIN

Rédaction et Abonnements «LA CROIX DU BENIN» B. P. 105 - Tél. 32-11-19

Comptes : C. C. P. 12-76 BCB N° 40-00-033500-69 COTONOU

Directeur de Publication BARTHELEMY CAKPO ASSOGBA

Dépôt légal n° 604

Tirage : 6 000 exemplaires

Nous remercions tous spécialement les personnes qui donnent un

Abonnement de Soutien ..... *4000 à 6000 F CFA (80 à 120 FF)*
Abonnement de Bienfaiteur ..... *6000 à 8000 F CFA (120 à 160 FF)*
Abonnement d'Amitié ..... *8000 F CFA et plus (160 FF et Plus)*
Changement d'adresse ..... *100 F CFA*

	Ordinaire	Avion
- Bénin	2400 F CFA	
- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal, Togo	2500 F CFA	3460 F CFA
- Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun, R. C. A.	2500 F CFA	3640 F CFA
- France	50 FF	88,40 FF
- Nigéria, Gambie, Ghana, Libéria, Sierra Leonne	3200 F CFA	4200 F CFA
- Kinshasa (Zaïre)	3200 F CFA	6000 F CFA
- Kenya, Angola, Ouzanda, Tanzanie	3200 F CFA	7000 F CFA
- Europe (moins la France)	3200 F CFA	5100 F CFA
- Amérique (Nord - Centrale - Sud)	3200 F CFA	7000 F CFA

IMPRIMERIE NOTRE-DAME TEL. 32-12-07 COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

LE SAVEZ-VOUS ?

LIECHTENSTEIN, 160ème membre de l'ONU

Les Nations unies comptent depuis le 3 octobre 1990 un 160ème membre, le Liechtenstein. Coincé au centre de l'Europe, ce petit pays a finalement décidé de s'ouvrir au vaste monde. L'ONU comptait déjà 160 pays membres, mais la fusion récente des deux Yémen avait ramené ce chiffre à 159.

AVEUGLES ET PAYSANS

On peut être aveugle et néanmoins bon paysan. Le champ et le jardin magnifiques de Manga Ali en sont la vivante illustration. S'il ne profite guère de ce spectacle, ce Nigérien de 50 ans, installé à Tamou, à 100 km au sud-ouest de Niamey a au moins la satisfaction de vivre de la terre et non de la mendicité à laquelle aurait pu le réduire son handicap. Manga Ali fait partie des nombreuses victimes de l'onchocercose dans cette région du Niger où cette parasitose a fait des ravages. L'Union nationale des aveugles du Niger a pris depuis 1989 le relais d'une ONG française, la CIMADE, pour aider les non-voyants à surmonter leur handicap mais aussi à se rendre utiles pour eux et pour leur famille. L'originalité de l'entreprise est de former les aveugles à vivre dans leur propre milieu. Deux cent soixante trois familles de non-voyants, réparties sur cinq petites zones géographiques au Niger et autour de Botou au Burkina Faso, tout proche, bénéficient de l'appui de moniteurs. Le projet d'un coût global de 25 millions de francs CFA largement financé par une ONG allemande, la Christoffel Blindenmission, consent des prêts d'ovins, de volailles et même de cochons à des éleveurs aveugles. Elle a également doté des agriculteurs et des jardiniers de charrettes, d'ânes, de grillage ou d'arrosoirs. Autant d'instruments nécessaires à leurs cultures mais aussi et surtout à la reconquête de leur dignité.

Abdou Saïdou

ATLANTA, CAPITALE DES JEUX OLYMPIQUES 1996

C'est la capitale de Géorgie (Etats-Unis), Atlanta, qui organisera la fête olympique de 1996, après celle de 1992 à Barcelone. Une ville à majorité noire, au développement économique impressionnant et dont la devise est : « Une ville trop active pour hair ».

Le choix d'Atlanta a pourtant été largement contesté. Pour le centième anniversaire des Jeux, le choix d'Athènes (Grèce) semblait devoir s'imposer. Mais la ville mythique de l'olympisme n'a pu concurrencer les dollars promis par les Américains, et notamment l'engagement de Coca-Cola, dont le siège est à Atlanta...

Ce sera donc la quatrième fois en cent ans que les Etats-Unis organiseront les Jeux. Une situation qui relance les chances de Paris pour les Jeux de l'an 2 000, ceux-ci devant logiquement revenir sur le continent européen.

REFERENDUM SUR LA CONSTITUTION

LE CARTEL DU «NON» VOLE EN ECLATS

(suite de la première page)

dentiel indiquent dans leur déclaration commune que pour eux « la victoire du NON signifie le régime semi-présidentiel sans limitation de l'âge ». Autrement dit ces partis politiques, puisque opposés à la limitation de l'âge et partisans du régime semi-présidentiel, voteront « NON » au référendum pour faire aboutir leur projet. Dès lors, on comprend très difficilement comment le Président Maga peut se défendre aujourd'hui de ne pas appartenir au Cartel du « NON ». Sa déclaration sur les ondes de la radio nationale a laissé beaucoup de Béninois pantois parce que trop habillée. Les mêmes incertitudes minent actuellement bien d'autres formations politiques qui prônent le « NON ». Devant la victoire inéluctable du « OUI », les états-majors de ces partis ne cessent de rivaliser d'efforts en imagination, surtout pour sortir de cette embuscade qui risque de les gêner sur l'échiquier politique national en 1991. De source généralement bien informée, on indique que de grandes divergences s'observent au sein de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (l'UNDP) du Dr Emile Derlin Zinsou. Certains militants de ce parti font pression pour un changement de position, tandis que d'autres restent fermement opposés à toute volte-face. En dehors de l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP) et de quelques petites formations, le cartel du « NON » n'existe plus en réalité. Même à l'ADP, ce n'est certainement pas de gaîeté de cœur qu'on continue de prôner l'opposition au Projet de Constitution. « Certains militants veulent qu'on vote OUI au référendum parce qu'ils ont peur de perdre leurs postes. Je les comprends. Mais ce n'est pas pour cette raison que nous allons bafouer les principes qui fondent notre parti » nous a déclaré un responsable de l'ADP.

QUEL CREDIT ACCORDE AUX HOMMES POLITIQUES BENINOIS ?

La première étape de la construction de notre démocratie a permis de mesurer le niveau de maturité politique de ceux qui rêvent de gouverner le Bénin en 1991. Au-delà de toutes les supputations et spéculations, les débats, meetings et autres volte-face à propos du Projet de la Constitution ont enrichi les esprits des Béninois dans la connaissance de leurs hommes politiques. Les deux semaines de campagne qui précèderont le prochain référendum apporteront également leurs petites leçons aux populations béninoises. Car quels que soient les arguments brandis, certains responsables de partis politiques sont loin de convaincre l'opinion publique sur les raisons de leur revirement du cartel du « NON ». Me Adrien Houngbédji explique sa nouvelle position (Le OUI INTEGRAL) par le fait que le régime présidentiel est prévu dans la Constitution et par conséquent il faut limiter l'âge du Président de la République. Cet argument appelle des questions. Me Adrien Houngbédji ne savait-il pas depuis des mois que le type de régime prévu est présidentiel et que le Haut Conseil de la République n'entend pas le modifier parce que décidé par la Conférence nationale ? Comment cet éminent avocat peut-il signer un mémorandum qui s'oppose à la limitation de l'âge et au régime présidentiel et quatre jours après pour opter ce même régime présidentiel avec limitation de l'âge ? N'a-t-il pas bien mûri ses réflexions avant d'entrer dans le cartel du « NON » quatre jours plus tôt ? Des questions qui laissent plus d'un Béninois perplexes. Car nul autre individu que les responsables du PRD ne peut prétendre savoir les raisons de ce « OUI INTEGRAL » décidé tel qu'il a été récemment fait. Seulement il se pose un problème de crédibilité. Les populations, même les militants des partis, nourrissent en ce moment de sérieuses interrogations sur le crédit qu'il convient d'accorder aux leaders des partis. « Je ne sais pas le but que visent les responsables de ces partis qui viennent nous divertir dans les campagnes, car aujourd'hui, on vous demande de rejeter quelque chose, demain, on revient pour demander d'accepter la même chose. Alors on se perd », nous a confié, déçu, un instituteur à la retraite dans un village de l'Ouémé. Mais l'on ne doit pas pour autant jeter la pierre à ceux qui adoptent des attitudes contraires, même à la majorité, car tous ces actes, aussi négatifs soient-ils, participent à l'élévation du niveau de maturité politique des uns et des autres. C'est cela qui fait la richesse de la démocratie. Seulement il est à craindre que cette démocratie naissante ne plonge le pays dans une nouvelle nuit du dirigisme politico-idéologique.

Irénée A. ZANNOU

SOLUTION AU JEU : CHIFFRES CODES de la page 5

Premier symbole = 6. Bouteille =3 Verre à boire = 4. Fanion = 5.

> La fraternité ne peut s'établir que par la justice.
>
> Proudhon

SOLUTION AU JEU : LE CASIER A BOUTEILLES de la page 5

— 1. Niger. — 2. Idole. — 3. Gobes — 4. Eléis. — 5. Resse.

MULTIPARTISME EN AFRIQUE

LA CAUTION DU CONGO

Après moult atermoiements, le Congo s'est enfin décidé à se convertir au pluralisme politique, élargissant ainsi le cercle du multipartisme en Afrique.

En effet, l'évolution récente de la vie politique congolaise laissait déjà entrevoir depuis quelques temps de profondes mutations institutionnelles. L'environnement politique sous-régional caractérisé par la fièvre du multipartisme n'a pas laissé indifférent le peuple congolais visiblement passionné par l'expérience démocratique en vogue sur le continent.

A maintes reprises déjà, des oppositions ouvertes ont été observées et de vives critiques provenant de milieux intellectuels ont été formulées à l'encontre du régime du Président Denis Sassou Nguesso. Pis, les turbulences syndicales de ces derniers jours ont davantage discrédité le Parti congolais du Travail (P.C.T-Parti unique) et affaibli le Chef de l'Etat congolais qui a dû lâcher du lest après trois jours de grève générale ayant paralysé plusieurs secteurs de la vie publique.

Pris au piège d'un syndicalisme de plus en plus frondeur, le Président Sassou Nguesso qui avait annulé les travaux du Congrès de la Confédération syndicale congolaise (C.S.C-Syndicat unique), parce que les syndicalistes refusaient d'établir avec lui les instances dirigeantes de la Centrale, a dû finalement se raviser pour pallier la menace d'un éventuel débordement. Ainsi, en est-il arrivé à accepter des élections au niveau des structures syndicales comme l'exigeaient les syndicalistes. Les congressistes recommandaient notamment la réélection du secrétaire général de la C.S.C.M, Jean-Michel Bokamba-Yangouma, l'indépendance syndicale, l'expulsion des instances syndicales des membres du Comité central du P.C.T. et la convocation d'une Conférence nationale pour débattre du processus démocratique.

UNE OPPOSITION ENGAGEE ET MOTIVEE

Le malaise social qui s'est ainsi généralisé au sein de la large couche des travailleurs a incité ces derniers à contester de plus en plus ouvertement le blocage des libertés syndicales et à réclamer leurs droits (avancements avec effets financiers, nouvelles conventions collectives...). Il en va de même dans la vie publique (les transports publics et les taxis) où les usagers n'hésitent plus à accuser le gouvernement d'avoir mal géré les finances de l'Etat et réclamaient la tenue sans conditions d'une Conférence nationale.

On comprend alors que l'idée d'une Conférence nationale réclamée à cor et à cris par l'opposition soit devenue un idéal majeur voire un impératif pour les Congolais qui, depuis les indépendances de 1960 n'ont jamais fait une expérience politique autre que celle du Parti unique. Au moment donc où le multipartisme est à l'ordre du jour des grands débats politiques, les Congolais ont un grand intérêt à ne pas rater le train de la démocratie déjà en marche sur une bonne partie du continent. Dans ce contexte, la Conférence nationale tant attendue devra permettre de démonopoliser la vie politique nationale, de mettre en chantier de nouvelles institutions démocratiques et d'élaborer une nouvelle Constitution dans le cadre du pluralisme politique. Mais comme on peut déjà s'y attendre, l'opposition ne s'empêchera certainement pas, à cette occasion, de faire le procès du régime de Sassou Nguesso qui a célébré le 5 février dernier, le 11ème anniversaire de son accession au pouvoir.

Nul doute que c'est la psychose d'un tel procès qui s'annonce plutôt implacable qui a fait longtemps louvoyer le Président congolais. On se rappelle en effet qu'il avait exclu en juillet dernier la convocation d'une telle Conférence. Mais, tout laisse croire aujourd'hui que M. Denis Sassou Nguesso s'était entièrement illusionné sur les incidences d'une pression persistante de la rue, d'un ras-le-bol syndicaliste et sur la marge de manœuvre et le harcèlement d'une opposition de plus en plus déterminée et motivée par un seul et même idéal : le Multipartisme.

LA MACHINE DU MULTIPARTISME EN MARCHE

C'est donc dans la mouvance de cette épreuve de force entre l'opposition et le pouvoir que le Président Sassou Nguesso, acculé au changement a finalement lâché du lest en proclamant officiellement, le 30 septembre dernier, l'adhésion du Congo au multipartisme. Cette décision capitale intervenue à l'occasion de la session extraordinaire du Comité central du P.C.T. tenue du 28 au 30 septembre dernier, à Brazzaville, consacre ainsi la rupture du Congo avec le système du Parti unique pour amorcer un nouveau parcours politique.

Evoquant lui-même l'opportunité de ce changement en faveur du « pluralisme politique assorti de toutes les libertés », le Président Denis Sassou Nguesso a toutefois insisté sur la nécessité pour son pays de rester fidèle à sa « politique de paix, d'unité nationale, de cohésion sociale, de stabilité, de respectabilité et de maturité ». Autant de valeurs chères au Président Sassou Nguesso qui permettront d'épargner au peuple congolais des déchirements inutiles susceptibles de compromettre à court terme le processus de démocratisation en gestation dans ce pays.

Dans une sorte de mise en garde à ses concitoyens contre de tels écueils, il est possible, leur a-t-il dit, de préparer, dans une Nation mûre, organisée et responsable, de grandes échéances sans déchirer le tissu social, sans passer par l'étape douloureuse de la violence et des affrontements fratricides. C'est là une préoccupation légitime. Seulement, il ne fait aucun doute que le principe d'une Conférence nationale qui vient d'être agréé par les instances dirigeantes du P.C.T. répond entièrement à cette préoccupation d'autant plus qu'elle devra réunir dans un esprit de concertation toutes les tendances politiques du pays pour la recherche du consensus national.

Ainsi, depuis le 30 septembre dernier, la machine du multipartisme est en marche au Congo et toutes les formations politiques du pays sont désormais autorisées à se faire inscrire auprès du ministère de l'Administration du territoire en vue de cette fameuse Conférence des Partis politiques qui sera convoquée en mai-juin 1991. Mais avant cette échéance, le processus de démocratisation de la vie publique congolaise sera marquée par la formation d'un Gouvernement de Transition prévue pour janvier 1991.

Réagissant à ces nouvelles mesures, le Président Sassou Nguesso s'est engagé à les appliquer et surtout à répondre aux différentes revendications sociales et syndicales. C'est donc là un véritable test pour le Président congolais qui dispose presque d'un sursis pour donner la preuve de sa bonne foi et de son engagement en faveur d'une véritable ouverture démocratique.

Laurent QUENUM

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

LES TCHENGA DU BORGOU, PREMIERS HABITANTS CONNUS DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

Nous inaugurons, à partir de ce numéro, une rubrique permanente : CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS. L'objectif de cette initiative est de faire connaître le passé de notre pays à travers des textes courts, concis et rédigés dans la plus grande clarté pour être accessible au grand public sans rien perdre de la rigueur scientifique attendue de toute étude historique digne de ce nom. Ils porteront sur des termes aussi divers que les groupes ethniques, leurs modes de vie, leur vie de relation, leurs problèmes et leur joie, leur mentalité, etc. Chaque texte aura comme ambition principale d'être une contribution, c'est-à-dire un apport original et nouveau à la connaissance de notre passé lointain. Il ne sera donc ni une terne compilation, ni un plagiat facile de ce qui est déjà connu. Les progrès de l'historiographie sont toujours à ce prix. Pour réaliser cette ambition nous avons jugé utile de confier cette rubrique à des spécialistes que sont le Professeur A. Félix IROKO et une petite équipe de chercheurs.

LES TCHENGA DU BORGOU, PREMIERS HABITANTS CONNUS DE LA REPUBLQUE DU BENIN

Le peuplement de l'espace qu'occupe aujourd'hui la République du Bénin, très ancien, est nettement antérieur à l'ère chrétienne. Il est vraisemblable de part les outils lithiques (en pierre) qu'on y a découverts qu'il ait déjà commencé au Paléolithique. Il est certain qu'il a connu une intensité relative plus récemment au néolithique, c'est-à-dire entre 8 000 ans environ et 2 000 avant Jésus. Les indices archéologiques relativement plus abondants, sont également plus variés, plus diversifiés durant cette période que durant la précédente.

Tant au Paléolithique qu'au néolithique — les deux grandes séquences chronologiques de la préhistoire, — les outils lithiques, preuves matérielles irréfutables d'une ancienne occupation humaine du sol sont malheureusement impuissants à nous renseigner sur l'identité socio-culturelle des auteurs et usagers de ces outils. Les occupants actuels des sites ou du voisinage des sites où ces outils ont été découverts ne sont pas plus renseignés que le chercheur sur ces mystérieux premiers vrais occupants du sol. Même longtemps après la fin de la préhistoire, il n'est pas possible de se faire la moindre idée des groupes ethniques ayant habité nos régions. De façon globale, le premier millénaire de l'ère chrétienne et même le demi-millénaire qui l'a suivi ne nous fournissent pas en général le moindre indice d'identification des populations de la période. L'on ne commence à y voir clair globalement qu'aux alentours du XVIème siècle.

Il existe cependant sur notre territoire national une exception : le cas des Tchenga installés dans le Borgou quelque part au cours du premier millénaire de l'ère chrétienne, à un moment où les autres groupes socio-culturels de l'actuelle République du Bénin ne s'étaient pas encore installés sur les sites qu'ils occupent aujourd'hui.

I — AUTOUR DE L'ORIGINE DES TCHENGA ET DE LEUR IDENTITE SOCIO-CULTURELLE

Le lieu de provenance des Tchenga n'est pas facile à déterminer avec précision, faute de documents écrits. Les sources orales que nous avons recueillies dans le Borgou les font généralement venir d'une localité de l'Arabie du nom de Badar ou Bedar. Les guerres de religion menées par le prophète Mohammed contre les infidèles seraient à l'origine de leur émigration de l'Arabie. Les Traditionnistes Tchenga reconnaissent que leurs ancêtres étaient des païens, donc des infidèles que Mohammed a décidé de combattre. Fuyant donc le Djihad ils partirent en direction de l'Ouest, dans l'intention d'échapper, qui à la guerre elle-même, qui à la peur qu'elle inspirait.

S'il fallait accréditer cette version, force est de reconnaître que les ancêtres des Tchenga, partis de la région de la Mecque où ils vivaient, étaient de race blanche. Or, les Tchenga actuels, dans leurs traits somatiques ne présentent aucune particularité raciale susceptible de confirmer cette ascendance blanche. L'on ne saurait par exemple les confondre avec des Fuble « blancs » ou au teint simplement clair. Dans ce cas, faudrait-il conclure que les Tchenga actuels aussi noirs que les autres Noirs du Nigeria, du Niger, de la République du Bénin, etc., ont été le produit d'un intense brassage — entre Noirs et Blancs — responsable de la perte des traits de leur origine blanche ?

La provenance yéménite dont se vantent certaines familles musulmanes d'Afrique noire est un cliché inspiré par la volonté de celles-ci de se donner une origine noble. Elle est donc dans la plupart des cas, sujette à caution; mais elle donne à réfléchir et mérite que l'on s'y attende quelque peu dans le cas de groupements noirs africains actuels souvent réfractaires à l'islam, et qui reconnaissent que le départ de l'Arabie de leurs ancêtres était dû à leur refus d'embrasser l'islam.

L'on ignore également les noms qu'ils se donnaient ou que leur donnaient leur entourage avant leur départ du Yémen, l'itinéraire — et ses différentes étapes — qui les a conduits jusqu'au Nord-Ouest du Nigeria actuel.

II — LES TCHENGA DANS L'ESPACE GEOGRAPHIQUE OUEST-AFRICAIN

Si la provenance yéménite de ces Noirs que sont aujourd'hui les Tchenga peut être discutée, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'ils sont venus quelque part de l'Est, d'une zone actuellement difficile à déterminer. Quoiqu'il en soit, le Nord-Ouest du Nigeria constitue pour eux la zone la plus durable de leur implantation depuis leur lieu de départ. Leur contexte original de pulsion mis à part, les Tchenga peuvent être considérés aujourd'hui comme un peuple nigérian, bien que paradoxalement le Nord-Ouest nigérian ne soit en réalité que leur centre secondaire de redispersion. Cela signifie tout simplement que les Tchenga du Niger et ceux du Borgou en République du Bénin ne sont souvent que des débordements humains frontaliers des Tchenga du Nigeria; c'est le même groupement socio-culturel que les avatars de l'arbitraire du découpage colonial sont venus émietter en trois noyaux : le Nigérian, le Nigérien et surtout le Béninois, objet essentiel de la présente étude.

La quasi-totalité des localités tchenga actuelles de la République du Bénin sont à l'Est de la Sota — affluent du Niger — dans le Borgou.

Les principales localités béninoises aujourd'hui habitées par des Tchenga, en effectifs très variables, sont : Kassa, fondée au début de la période coloniale. C'est le village le plus tchenga du Borgou béninois. Tous les Tchenga, qui vivent peu assimilés, parlent leur propre langue, le dendi étant la deuxième langue. L'influence de l'islam que véhiculent les marchands dendi y est presque nulle, les étrangers, Peul, Haoussa et Dendi etc., fortement minoritaires. Beaucoup plus profonde mais toujours très variable est l'assimilation par les Dendi des Tchenga vivant dans les autres localités comme Garou entièrement assimiliée par les Dendi au point d'avoir perdu leur langue et leur religion d'origine.

L'on rencontre également des Tchenga à Monkassa, Bodjekali, Torozugu, Guéné, Kubéri, Kantoro Férékiré, Goguéga, etc. Dans aucune de ces localités plus ou moins fortement assimilées par les Dendi, la langue tchenga n'est parlée aussi généralement et de façon aussi pure qu'à Kassa.

Les villages tchenga au Bénin sont beaucoup moins nombreux que ceux du Nigeria où se trouve le plus fort peuplement. Si le tchenga est relativement beaucoup plus parlé aujourd'hui au Nigeria qu'au Nord du Bénin, on compte cependant ici beaucoup plus de locuteurs qu'au Niger où il a pratiquement disparu comme véhicule des idées et des concepts. Il est donc encore possible aux linguistes d'étudier la langue tchenga à Kassa et dans des localités nigérianes comme, entre autres, Tchengakué, Kassati, même à Sarfu où il n'est parlé que comme deuxième langue, à Sabogadi, Kali, Guéssoro, Kuru-Kuru où tout le monde, bilingue, parle parfaitement tchenga et haoussa, à Kokoba où il n'y a que quelques personnes âgées qui parlent tchenga encore cette langue.

Si l'on prend en considération la provenance yéménite des ancêtres des actuels Tchenga, fuyant les guerres saintes de Mohammed au VIIème siècle, il est permis de situer l'implantation des premiers Tchenga du Nigeria dans le dernier tiers du premier millénaire de l'ère chrétienne. C'est à cette époque également qu'il nous semble raisonnable de situer l'arrivée des premiers Tchenga du Borgou béninois.

(à suivre)

A. Félix IROKO

CONNAISSEZ - VOUS
L'IMPRIMERIE NOTRE-DAME
B. P. 105 · Tél. 32-12-07
DERRIERE L'EGLISE
SAINT - MICHEL · RUE
DES MISSIONS COTONOU ?

A L'ECOUTE DU PAPE

(Suite de la premiere page)

exercée par une opinion publique favorable.

Dans le monde actuel, les moyens de communication sociale, dans leur multiple varlété — presse, cinéma, radio, télévision — sont les principaux facteurs de l'opinion publique. De ce fait, est grande la responsabilité de tous ceux qui se servent de tels moyens ou en sont les inspirateurs. Ces moyens doivent être mis au service de l'homme et, par suite, de la vérité et du bien qui, pour l'homme, sont les valeurs les plus importantes et les plus nécessaires. C'est pourquoi ceux qui travaillent professionnellement dans le champ de la communication sociale doivent se sentir engagés à former et à diffuser les opinions publiques conformes à la vérité et au bien.

Dans un tel engagement, les chrétiens doivent se distinguer, bien conscients que, contribuant à former une opinion publique favorable à la justice, à la paix, à la fraternité, aux valeurs religieuses et morales, ils participent largement à la diffusion du Règne de la justice, de la vérité et de la paix. Du message chrétien qui est le droit au bien et au salut de l'homme, ils peuvent tirer inspiration pour aider leurs frères à se former des opinions correctes et justes, parce que conformes au plan d'amour et de salut pour l'homme que Dieu a révélé et réalisé en Jésus Christ. En effet, la foi chrétienne et l'enseignement de l'Eglise, parce qu'ils sont justement fondés sur le Christ, voie, vérité et vie, sont lumière et force pour les hommes dans leur cheminement historique.

Jean-Paul II
Vatican, 24 janvier 1986

REPONSE AU JEU. « LE BENIN EN MOTS CROISES » de la page 5

Horizontalement.

— 1. Bopa. — 2. Rues. — 3. Sus. Au — 4. Très. — 5. Bo. Entre. — 6. Propagations. — 7. Emois. Au. Eta. — 8. Daims. Ressortir. — 9. Innées. Ras. Esba. — 10. Tèt. Urée. Emu. Is. — 11 Serre. Tarente. — 12. Sis. Marie. — 13. Sem. Ers. — 14. Hagard. — 15. Dévaluées. — 16. Béni. Cl. — 17. Nu. — 18. Otent. — 19. Musa. — 20. An. Ter. — 21. Démise. — 22. Iota. — 23. Iran. — 24. Ras. Aï — 25. Dé. Milo. — 26. Mélon. — 27. Mua. Is. 28. — Etier. — 29. Mess. — 30. Djougou.

Verticalement.

— Edit. — 2. Mânes. — 3. Pointés. — 4. Rime. Ria. Dîme. — 5. Bosseurs. Hebdomadaire. Ut. — 6. Stop. Sre. Savè. Tune. Ra. Mai — 7. Bru. Aar. Dégantes. Miasme. Emu. — 8. Oust. Guéret. Mali. Nation. Il. Reg. — 9. Pe. Réa. Sa. Am. Ru. Nt. Est. Aloi. So. — 10. As. Entassera. Déçu. Créations. Su. — 11. Asti. Mère. El. — 12. Ro. Réuniras. — 13. Benêts. Tes. — 14. Stibié. — 15. Aras.

UN PEU DE DISTRACTION

LE BENIN EN MOTS CROISES

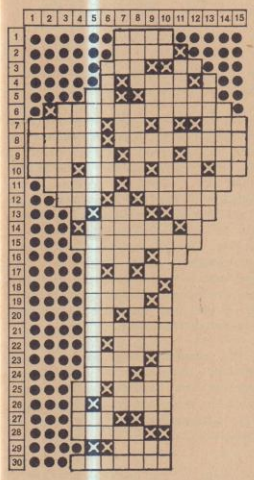

Horizontalement.

— 1. District béninois. — 2. Avenues. — 3. Préfixe qui signifie au-dessus. Symbole chimique de l'or. — 4. Fort. — 5. Abréviation de Bulletin officiel. Parmi. — 6. Reproductions. — 7. Agitations. Symbole chimique de l'or. Lettre de l'alphabet grec. — 8. Mammifères ruminants ongulés. Sortir (d'un lieu) peu après y être entré. — 9. Naturelles. Chef éthiopien. Ancienne unité de mesure de longueur hébraïque qui valait 0,0185 m environ. — 10. Tesson. Déchet organique. En proie à une émotion. Note de musique mal tournée. — 11. Endroit clos. Nom donné au gecko dans le midi de la France. — 12. Situé. Sainte, elle est la mère de Dieu. — 13. Fils préféré de Noé. Légumineuse. — 14. Sauvage. — 15. Dévalorisées. — 16. Département de la Bolivie. Symbole chimique du chlore. — 17. Qui n'est couvert d'aucun vêtement. 18. Extirpent. 19. Nom scientifique du Bananier. — 20. Année. Fleuve côtier de l'Espagne, en Catalogne. — 21 Luxée. — 22. Neuvième lettre de l'alphabet grec. — 23. Téhéran en est la capitale. — 24. Chef éthiopien.Petit mammifère de la forêt brésilienne aux mouvements lents. — 25. Petit cube à jouer. Ile volcanique grecque de l'Archipel. — 26. Plante dicotylédone. -- 27 Changea. Note mal tournée. — 28. Petit canal côtier. — 29. Popote. — 30. Ville de la République du Bénin.

Verticalement.

— 1. Acte législatif émanant des rois francs. — 2. Ames des morts. 3. Marqués de points. — 4. Fait des vers. Vallée fluviale noyée par la mer sur certaines côtes. Fraction variable de la récolte prélevée par l'Eglise — 5. Gros travailleurs. Qui se renouvelle chaque semaine. Vieille note de musique. — 6. Cri d'arrêt. Lentilles inversées. District béninois. Couchis de fascines. Symbole chimique du radium. Nom du cinquième mois de l'année. — 7. Belle-fille. La principale rivière de Suisse. ôtes les gants. Gaz putride provenant de déchets végétaux ou animaux en décomposition. En proie à une émotion — 8. Interjection pour chasser quelqu'un. Terre labourée et non ensemencée. Bamako en est la capitale. Pays. Pronom personnel. Forme particulière de désert rocheux. — 9. Seizième et cinquième lettre de l'alphabet. Roue à gorge. Déterminant. Possessif inversé. Ruisselet. Quatorzième et vingtième lettre de l'alphabet. Orient. Alliage. Os inversé. — 10. Durillon. Accumulera. Qui a éprouvé une déception. Inventions. Appris. — 11. Ville d'Italie dans le Piémon. Maman. Article arabe. — 12. Abréviation de régime ordinaire. Rassembleras. — 13. Nigauds. Possessif. — 14. Qui contient de lantimoine. — 15. Grands perroquets de l'Amérique du Sud.

Solution en page 4

CHIFFRES CODES

Dans la grille ci-dessus, les chiffres ont été remplacés par des symboles. Chaque symbole représente toujours le même chiffre. Au bout de chaque ligne horizontale et verticale se trouve le total obtenu par additions successives des chiffres de cette ligne.

Trouvez quel chiffre de 1 à 6 se trouve derrière chacun des symboles utilisés.

Solution en page 3

LE CASIER A BOUTEILLE

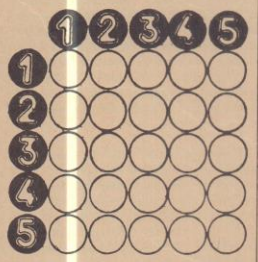

Ce casier renferme vingt-cinq bonnes bouteilles vides.

Disposez horizontalement cinq mots de cinq lettres répondant aux définitions ci-dessous.

Si votre jeu est exact, vos cinq mots se reliront verticalement.

Définition

— 1. Etat voisin de la République du Bénin.
— 2. Personne ou chose qui est l'objet d'une adoration.
— 3. Avales vivement sans mâcher.
— 4. Palmier à huile, cultivé en Afrique noire et en Malaisie.
— 5. Genre de grand panier rustique.

Solution en page 3

Sport

18ème COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DE FOOTBALL

BENIN 0 — NIGERIA 1

LES LEÇONS D'UN MATCH

L'équipe nationale de notre pays n'a pas su tirer profit de ce match comptant pour les éliminatoires du Sénégal 1992. Battus sur la marque de 1 but à 0, les Béninois dans l'ensemble n'ont pas pour autant démérité. Seulement cette rencontre a permis une fois encore de noter le manque de conviction de certains de nos joueurs.

Pour la première fois depuis trois ans, le stade de l'Amitié de Kouhounou a retrouvé du monde. De nombreux Béninois se sont déplacés pour suivre cette rencontre Bénin-Nigeria qui s'inscrit dans le cadre des éliminatoires de la 18ème édition de la coupe d'Afrique des Nations de football dont les phases finales auront lieu au Sénégal en 1992. La rencontre a été sanctionnée par le score de 1 but à 0 en faveur des Aigles Verts du Nigeria. Mais au-delà du résultat de ce match, c'est le comportement du Onze national qu'il convient d'analyser. En réalité, le score de 1 but à 0 reflète la physionomie de la rencontre. Les Nigérians ayant une pratique des compétitions africaines et internationales, on ne pourrait logiquement pas demander une victoire systématique aux Béninois. Seulement le match du dimanche 30 septembre dernier a mis en relief certaines insuffisances et lacunes de nos joueurs.

UN FOOTBALL SANS CONVICTION

Pour une rencontre de si grande importance où l'enjeu reste énorme, on s'explique mal certains comportements des joueurs. Le cas le plus évident lors de cette rencontre Bénin-Nigeria est celui de l'attaquant béninois Expédit Dossou-Gbété. Ce joueur des Requins de l'Atlantique a déçu plus d'un spectateur par son jeu facile et sans conviction. Doté pourtant de bonnes potentialités techniques, ce joueur pèche certainement par sa paresse et son manque de détermination. La même attitude se note chez plusieurs autres joueurs béninois. On joue sans la volonté et la rage de vaincre. C'est à croire que le résultat du match importe peu. Ce qui compte est que l'on a rempli son contrat en faisant le match. Et c'est à ce niveau que l'inquiétude s'installe quant à l'avenir de notre football. Tous les joueurs du monde, en plus de leur valeur technique, ont toujours fait preuve de combativité et de rigueur dans les matchs. Car l'expérience a prouvé de nos jours que seules les techniques ne suffisent pas pour venir à bout d'une équipe. Il faut une bonne dose de détermination, de rigueur et de motivation. Des éléments qui sont incontournables dans l'acquisition d'un bon résultat au cours des rencontres sportives quelles que soient leurs natures. Les joueurs tels que Jules Bocandé, Abdoulaye Traoré, Youssouf Fofana et autres Oman Biyik, sont là pour illustrer cette thèse. Les qualités techniques de ces joueurs ne font aucun doute. Cependant, sur les aires de jeu, ils se dépassent physiquement et mouillent leurs maillots pour le succès de leurs formations. Les joueurs béninois doivent puiser à cette source et éviter de pratiquer un football de salon.

REVALORISER LE SPORT-ROI

Un peu plus d'attention au football depuis les Etats Généraux de la Culture, de la Jeunesse et des Sports a suffi pour enregistrer le regain d'engouement au football. Les prestations assez modestes certes des équipes béninoises aux dernières compétitions africaines indiquent que les années à venir pourraient être porteuses de bons résultats, d'où la nécessité d'œuvrer inlassablement pour la revalorisation de cette discipline sportive. Les pouvoirs publics doivent cesser de considérer que le secteur du sport est improductif et donc sans intérêt. C'est une vision assez restrictive des choses, car le sport participe au développement culturel, social, économique et même politique du pays. Grâce au football, le Brésil, ce pays latino-américain aux ressources limitées, arrive à intéresser les milieux d'affaire du monde. Les investisseurs font de plus en plus la découverte du pays et identifient les activités susceptibles de générer des ressources. Ainsi, en dehors de « l'achat » des joueurs brésiliens, une bonne partie des populations sans emploi trouve du travail. Certes, les ressources actuelles de l'Etat ne permettent pas de répondre à toutes les obligations. Mais on devra prévoir dans les prochains budgets une enveloppe plus importante au sport, notamment le football. Les associations de soutien, les sociétés et entreprises, les annonceurs et autres groupes organisés ont un grand rôle à jouer, de même que tous les Béninois soucieux du développement sporif du pays. Car seule une volonté commune peut sortir le football béninois de sa léthargie.

Irénée Zannou

Acheter "LA CROIX" c'est bon ! S'y abonner est pourtant mieux.

LUNDI 10 SEPTEMBRE 1990 A YAMOUSSOUKRO, COTE D'IVOIRE

CONSECRATION DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX

TEMPS FORT DU 7ème VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN AFRIQUE

Du 1er au 10 septembre 1990, Jean-Paul II a effectué son VIIème voyage apostolique en Afrique.

Il a visité respectivement la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda et la Côte d'Ivoire. Au cours de ce périple, le Souverain Pontife a largement abordé la question des rapports entre chrétiens, musulmans et animistes, qui constitue la réalité sociale et religieuse de l'Afrique.

Le Pape Jean-Paul II a affirmé à Dar-es-Salam (Tanzanie) devant le corps diplomatique accrédité dans ce pays que l'interdépendance entre les peuples et les nations doit aujourd'hui être reconnue comme « une catégorie morale dont la réponse correspondante est une solidarité qui ne soit pas seulement une compréhension et une compassion, mais une détermination ferme et persévérante d'œuvrer pour le bien commun de toute la famille humaine ».

Le temps fort de ce 7ème voyage pontifical est incontestablement, la consécration, le lundi 10 septembre 1990, de la Basilique Notre-Dame-de-la-Paix à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire.

L'ETAPE DE TANZANIE :

le Pape tend « la main de l'amitié et de l'amour » aux musulmans.

La visite du Pape Jean-Paul II a pratiquement commencé par la rencontre que le Souverain Pontife a eue le 1er septembre 1990 dans la Maison d'Etat de Dar-es-Salam avec les représentants du corps diplomatique accrédité en Tanzanie. Le discours du Saint-Père à l'occasion contient deux priorités : l'accueil des réfugiés ; la lutte contre le Sida. Le 2 septembre, Jean-Paul II a rencontré les Evêques tanzaniens. « La vitalité de l'Eglise dépend de la formation des prêtres, des religieux et des laïcs » leur a dit le Saint-Père. La « formation chrétienne » représente aujourd'hui un des défis les plus urgents que l'Eglise en Afrique est appelée à relever, pour que le clergé, les religieux et les laïcs du continent soient « préparés et motivés à vivre, de manière authentique et efficace, la condition de vie à laquelle Dieu les a appelés. »

Le troisième jour de sa visite en Tanzanie, le Pape Jean-Paul II a tendu « la main de l'amité et de l'amour » aux musulmans au cours d'une messe célébrée le lundi 3 septembre 1990 à Songea, dans le sud de la Tanzanie, à la frontière du Mozambique. Il s'est en outre adressé aux jeunes en leur demandant de s'engager davantage pour l'Eglise et la société.

Si les catholiques sont 20 % en Tanzanie, ils représentent plus de 80 % dans la région de Songea. S'adressant aux uns et aux autres, le Pape a relevé qu' « en tant que croyants en Dieu unique, riche en miséricorde, il est essentiel que nous construisions

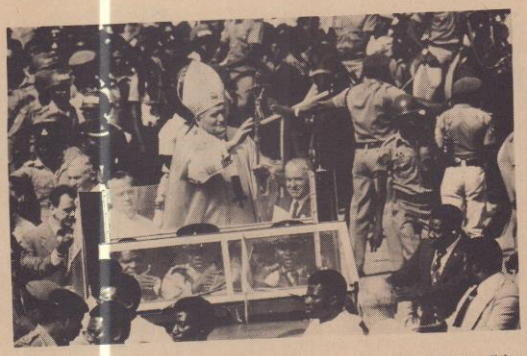

des rapports basés sur la justice, sur la fraternité et sur le respect réciproque ».

Jean-Paul II n'a pas manqué non plus d'évoquer dans son homélie la situation difficile de tant de jeunes Africains, « profondément tourmentés par le manque d'espoir qui obscurcit leur avenir. En dépit des problèmes, de la pauvreté, de la corruption, de la criminalité et du chômage, il leur a demandé de ne pas perdre la foi.

Avec l'indépendance, a-t-il observé, « beaucoup de pays en voie de développement ont jeté sur l'avenir un regard optimiste, mais ce n'était que pour découvrir que les espérances qu'ils mettaient dans le développement sont aujourd'hui très loin d'être réalisées ». Le Pape a parlé ici d'une « faillite », qui se manifeste dans la persistance de la faim et de la malnutrition, dans le « fléau » que constitue le flux des réfugiés, dans la vulnérabilité face aux maladies, dans le manque d'une assistance sanitaire minimale.

Jean-Paul II a complété ce cadre dramatique en citant le manque de structures éducatives, un habitat « à la limite de la décence », le chômage, la criminalité, la corruption, la concurrence déloyale pour s'assurer une position sociale enviable et l'ambition sans scrupules présente à bien des niveaux dans la vie sociale.

Le Pape a en outre réaffirmé la nécessité « pour les individus et les nations développées ou en voie de développement », d'un « engagement pour la solidarité axé sur le bien de tous ». Il a averti qu'une telle solidarité ne peut être réalisée par les conflits idéologiques ou sociaux.

SEVERE CONDAMNATION DE L'AVORTEMENT ET DES METHODES ARTIFICIELLES DE CONTROLE DES NAISSANCES

Trois étapes dans trois villes, Mwanza, Tabora et Moshi, figuraient au programme du Pape au quatrième jour de sa visite pastorale en Tanzanie. Le rôle des laïcs dans l'Eglise, mais aussi et surtout une sévère condamnation de l'avortement, qualifié « d'abominable délit », et des méthodes artificielles de contrôle des naissances ont été les points marquants des discours du Pape. Jean-Paul II s'est une nouvelle fois élevé contre ces pratiques au cours d'une messe célébrée ce mardi matin à Mwanza, ville portuaire de quelque 200.000 habitants, située sur la rive méridionale du lac Victoria. Durant le même discours, Jean-Paul II a mis en garde les fidèles contre les pratiques de la sorcellerie. La bénédiction d'un Centre pastoral à Moshi a mis un terme à sa journée.

« La dignité de chaque personne humaine, depuis sa conception jusqu'à la mort naturelle, doit être respectée », a réaffirmé le Pape. En précisant : « Ce devoir moral est particulièrement important aujourd'hui devant les nouveaux dangers qui menacent la vie humaine innocente et la sainteté du mariage ». **Parmi ces menaces, a ajouté le Pape, « j'inclus « l'abominable délit » de l'avortement et les méthodes artificielles de contrôle des naissances qui sont contraires à la « vérité », à l'amour matrimonial comme « don » à travers lequel le mari et la femme deviennent collaborateurs de Dieu dans le don de la vie à une nouvelle personne humaine ».**

La condamnation par le Pape des méthodes artificielles de contrôle des naissances revêt une importance particulière dans une région où une grande partie de la population est atteinte du sida et dans un continent qui connaît une grande explosion démographique.

Dans le même discours, le Pape a mis l'accent sur le caractère « indissoluble du mariage », sur la famille « en tant que berceau de l'amour et de la société humaine ».

L'ESPRIT DE DIALOGUE

Le Pape s'est ensuite rendu en avion à Tabora, une ville de 93.000 habitants située au centre de la Tanzanie, pour y célébrer en début d'après-midi, dans un stade de la localité, un service de la Parole sur « la vocation et la mission des laïcs dans l'Eglise et dans le monde ».

Au cours de la célébration, le Pape a souligné « l'importance vitale » du rôle des laïcs qui doivent « porter la foi dans les réalités de la vie de chaque jour ». Dans un pays où la majorité des gens est musulmane, Jean-Paul II a ajouté : « Dans la diffusion de la Parole de Dieu, tant la proclamation que la catéchèse doivent être accompagnées d'un esprit de dialogue avec « tous ceux qui ne partagent pas notre foi catholique, de manière à ce que puisse croître la compréhension et l'harmonie ».

Il a ensuite précisé que « les convictions religieuses et morales ne peuvent être imposées » ; elles « doivent être acceptées grâce à leurs beautés intrinsèques et au pouvoir de persuasion ».

APPEL A LA SOLIDARITE EN FAVEUR DE L'AFRIQUE

« Ne laissons pas le monde oublier les urgentes nécessités des peuples de l'Afrique ».

Jean-Paul II a relevé que sa visite a été « un heureux événement », mais a fait remarquer n'avoir pas oublié les autres aspects de l'Afrique. A ce propos, il a rappelé son appel lancé le 29 janvier 1990 à Ouagadougou (Burkina Faso) en faveur du Sahel en citant les graves problèmes de santé et d'éducation qui se posent en Afrique ainsi que ceux liés au milieu naturel qui devient hostile et stérile, à la perte de l'antique patrimoine et au manque d'aide de la part de la science et de la technologie... **« Au nom de notre humanité commune, je lance un appel aux nations les plus développées de la terre pour qu'elles inaugurent une nouvelle ère de solidarité avec l'Afrique, basée sur la justice et le respect ».**

Peu avant son discours d'adieu à la Tanzanie, Jean-Paul II avait célébré une messe à l'aéroport de Moshi. Il a rappelé à cette occasion le début de l'évangélisation, il y a un siècle, du nord-est de la Tanzanie par les Pères du Saint-Esprit. Il a relevé que l'histoire des premiers missionnaires était à prendre comme « une leçon de patience, de persévérance et d'humilité devant le grand nombre de difficultés, devant les dangers et les épreuves ».

Jean-Paul II a invité les gens à devenir « des témoins du Christ ». A ce propos, **le Pape a mis l'accent sur le phénomène de l'inculturation, sur la contribution de la culture locale dans la diffusion de l'Evangile.** Le Pape a parlé du défi d'accueillir et de diffuser le message de l'Evangile d'« une manière authentiquement africaine ». « Chaque population, chaque langue de la terre est appelée à professer et à exprimer dans son propre langage l'Evangile du salut ».

L'ETAPE DU BURUNDI

Le pape prêche la réconciliation nationale

« Je voudrais être pour vous messager de confiance et de paix à la suite du Christ qui a donné sa paix à ses amis comme don suprême. Je pense aux épreuves qui ont marqué votre peuple, entraîné des conflits qui ont déchiré vos communautés et blessé trop de familles ». C'est en ces termes que Jean-Paul II s'est adressé aux responsables et à la population du Burundi, dès son arrivée dans la capitale Bujumbura, sur la côte nord-est du lac Tanganika.

A l'aéroport de Bujumbura, un des rares centres urbains de ce petit Etat africain, le Pape a été accueilli par le président Pierre Buyoya, au pouvoir depuis 1987. Dans sa réponse aux souhaits de bienvenue, le Pape a aussitôt abordé le problème de la réconciliation nationale, problème ravivé en 1988 dans ce pays où, comme en 1972, les affrontements entre ethnies hutu et tutsi ont fait des milliers de morts.

« Maintenant, la route de la concorde s'est ouverte devant vous. Vous y êtes engagés : hâtez le pas, et que personne n'hésite à rejoindre le chemin fraternel pour que plus jamais vos collines ne voient la division et la violence », a insisté Jean-Paul II.

Le Pape a en outre observé que pour « certains, cela peut paraître insurmontable, car les blessures font encore mal ». Mais la pleine réconciliation ne consiste pas en l'oubli du passé ; il s'agit, au contraire de le regarder en vérité pour se retrouver et dépasser ensemble ce qui a divisé et, ainsi, constituer une unité nouvelle.

Le Pape a ensuite exhorté les « fils et les filles du Burundi » à unir leurs efforts « pour affermir la santé physique et morale » de leur peuple, et leur a demandé de « travailler avec persévérance au développement » du Burundi.

LE BIEN COMMUN NE SE DIVISE PAS

Dans l'après-midi, Jean-Paul II s'est rendu à la cathédrale de Bujumbura, où il a rencontré un groupe d'intellectuels et d'universitaires. Il leur a expliqué que, quand on est appelé à exercer des responsabilités, « la référence doit être le bien commun » et que celui-ci « ne se divise pas : aucun frère, aucune sœur ne doit être exclu ». Tout responsable « investi d'une parcelle de pouvoir se conformera assurément aux conditions de l'équité, mais plus encore il considérera tout interlocuteur comme un frère ou une sœur... Le souci premier, a ajouté le Pape, c'est l'homme ».

Jean-Paul II a abordé ensuite le thème de la santé, un sujet important dans un pays particulièrement touché par le Sida. **Il a demandé que « rien ne soit négligé pour lutter contre la maladie sous toutes ses formes ». Il a ajouté que si l'aide internationale est nécessaire, « les résultats dépendent de la persévérance de vos propres efforts pour soulager la souffrance ».**

LES CONDITIONS D'UNE ENTRAIDE DESINTERESSEE

Dans la soirée, Jean-Paul II a rendu une visite de courtoisie au Président Buyoya, qu'il a déjà reçu au Vatican le 5 février dernier, avant de gagner la nonciature apostolique, où l'attendaient les représentants du corps diplomatique. Avec les diplomates, le Pape a parlé de la coopération entre les nations, qui « doit devenir la rencontre des peuples avant d'être une collaboration technique ». Faisant allusion à l'inquiétude des pays du Sud en raison de l'évolution récente des rapports entre les pays de l'Est et de l'Ouest en Europe, il a indiqué que « la nécessité de conduire une coopération constructive apparaît de plus en plus liée à l'exigence d'un dialogue vrai ». Il a ajouté que « pour que la coopération entre partenaires différents soit pleinement utile au développement des moins favorisés, il faut, sans remettre en cause leur rôle, dépasser la simple relation d'échanges de produits et la recherche de profits. Par l'intelligence naturelle des cultures, le partage des apports scientifiques, la découverte des richesses non monnayables, a-t-il enchaîné, on accédera au sens proprement humain des échanges. Et devant le dénuement et la maladie, c'est la solidarité et l'amour fraternel qui motiveront une entraide désintéressée ».

COMMENT COMBATTRE LE SIDA

En fin de journée, Jean-Paul II a rencontré, toujours à la nonciature apostolique, les membres de la Conférence épiscopale burundaise. Il a abordé une fois encore le problème du sida, le « grave danger » auquel est exposé la société burundaise.

Le Pape a invité les évêques à **« informer, éduquer, en n'acceptant pas que le problème soit traité au mépris de l'éthique, car alors l'origine du mal n'est ni comprise, ni combattue ».** Il a insisté sur « le devoir d'assistance aux personnes atteintes du sida », mais aussi sur « la nécessité d'une assistance psychologique et spirituelle » : « Nous devons écarter fermement, a-t-il expliqué, toutes les tentations de discrimination qui peuvent se manifester à leur égard ». Le Pape a aussi rappelé que la gravité de la maladie « tient aussi à ses implications d'ordre anthropologique et moral... Informer sur les risques d'infection et organiser une prévention d'un point de vue strictement médical, a-t-il averti, cela ne serait pas digne de l'homme, si on ne l'appelait pas à retrouver les exigences de la maturité affective et d'une sexualité ordonnée ».

LE PROBLEME DEMOGRAPHIQUE AU CENTRE DU DISCOURS DE JEAN-PAUL II

Le problème démographique a été traité par le Pape lors de la deuxième journée de son voyage au Burundi, pays qui, avec ses 27.834 km2, compte une population de 5,3 millions d'habitants. La croissance annuelle du pays est de 2,7 %, alors que la moyenne mondiale est de 1,7 %. L'explosion démographique a été le sujet de l'homélie prononcée par Jean-Paul II durant la messe célébrée à Songea, une localité proche de la ville de Gitega, dans le centre du Burundi. Dans l'après-midi, le Pape a réitéré l'appel à propos de la réconciliation nationale.

A propos de l'augmentation de la population, le Pape a déclaré que « la responsabilité de chacun est ici engagée ». Il a exhorté les gens à faire le maximum pour que la terre burundaise nourrisse ses enfants : **« L'agriculture,** votre première ressource, doit se développer pour que les champs produisent plus et mieux sans épuiser le sol ni le dégrader ».

Concernant le problème démographique, Jean-Paul II a ajouté que **« la responsabilité première incombe naturellement aux parents » qui doivent vivre « une paternité responsable et généreuse », « accueillir les enfants qu'ils désirent et peuvent élever ».** Le Pape a précisé que cela suppose « une maîtrise de leur vie intime, un amour qui garde une constante estime de la femme dans sa capacité d'être mère ». Le Pape a en outre souligné que « la maîtrise de la fécondité doit rester profondément humaine, comme l'Eglise le demande, en exprimant les saines exigences de la morale ».

RENCONTRE AVEC LES LAICS

La réconciliation nationale et l'unité du pays, thèmes chers au Burundi qui, dans le passé, en 1988 notamment, fut déchiré par de graves conflits éthniques entre Hutu et Tutsi, a été le sujet du discours que le pape a prononcé en début d'après-midi durant sa rencontre avec les laïcs dans la cathédrale de Gitega. Il a souligné à cette occasion la responsabilité des laïcs chrétiens, de toutes conditions et de toutes générations, dans le renforcement de l'unité de la nation. **Selon le Pape, les membres de l'Eglise doivent « pratiquer le pardon et tout faire pour la réconciliation ».** Autre thème abordé durant cette rencontre : l'importance des familles, « cellules d'Eglises » pour la formation des jeunes. « Vous êtes un peuple, a-t-il observé, où la jeunesse, très nombreuse, se trouve confrontée aux incertitudes d'un développement encore insuffisant et à l'évolution des modes de vie qui comportent certains aspects négatifs. L'éducation des enfants, pour les chrétiens, fait partie des obligations du mariage, et doit être en harmonie avec les convictions de foi... »

LE PAPE AUX MUSULMANS : « FAISONS CAUSE COMMUNE » AUX CHRETIENS : « IL EXISTE ENCORE DES DIVERGENCES DOCTRINALES GRAVES »

Le pape Jean-Paul II a réitéré à Bujumbura (Burundi) l'appel adressé à Djakarta (Indonésie) à la communauté islamique en octobre 1989.

Dans un discours prononcé devant les représentants des autres Eglises chrétiennes et religions réunis à la nonciature apostolique, Jean-Paul II a déclaré aux représentants de la communauté islamique : **« Ensemble, efforçons-nous de parvenir à la compréhension mutuelle et à la paix. Au nom de toute l'humanité, faisons cause commune pour sauvegarder et promouvoir les valeurs qui contribueront à la santé spirituelle et morale de notre monde ».**

La rencontre du pape avec les représentants des autres Eglises chrétiennes et religions mettait un terme à la deuxième journée du voyage de Jean-Paul II au Burundi, pays où les catholiques sont majoritaires (entre 60 et 65 %), les protestants représentent 15 %, et les musulmans 2 %.

S'adressant aux représentants des autres Eglises chrétiennes, le pape a reconnu que « certes, il y a encore entre nous des divergences doctrinales parfois graves », mais que « ce qui nous unit déjà l'emporte de loin sur ce qui nous sépare encore ». Il les a invités, avec les représentants de la communauté islamique, à être « les premiers à respecter la vie, à intervenir en faveur des plus démunis, des plus vulnérables, à œuvrer pour la justice ».

Auparavant, dans l'après-midi, le Pape avait regagné Bujumbura, la capitale, pour y rencontrer le clergé, les religieux et les religieuses à la cathédrale. Aux seconds, il a parlé des vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, observant, à propos de la pauvreté, qu' « il existe aujourd'hui des formes de pauvreté à grande échelle, vécues par des individus ou endurées par des sociétés entières ». Le Pape a cité, entre autres, la faim, l'ignorance, la maladie, le chômage... « Dans ces conditions, a-t-il ajouté, les religieux sont poussés à une plus grande proximité vis-à-vis des plus appauvris et des plus nécessiteux ».

Le Pape Jean-Paul II a montré ensuite la nécessité d' « un ressourcement permanent » « Tout au long de leur vie, les religieux doivent poursuivre avec soin leur formation spirituelle, doctrinale et pratique ». Il a enfin souligné que dans le monde de conflits, dans un pays qui a connu de graves problèmes ethniques, « les consacrés ont à cœur d'être des instruments de réconciliation ».

25 PRETRES ORDONNES PAR LE PAPE

Commencée le matin par une visite aux malades de l'hôpital Prince-Charles de Bujumbura, la dernière journée du Pape au Burundi s'était ensuite poursuivie par une messe au cours de laquelle il a ordonné 25 prêtres (22 du Burundi et 3 du Zaïre). A l'hôpital, le Pape a prononcé un brèf discours et a remis un message écrit aux malades. Il s'est en outre adressé au personnel médical en soulignant notamment que « la société compte sur eux pour que, dans tout ce qui touche à la vie, de sa conception aux dernières étapes, une saine morale soit respectée ». Durant la messe, qui avait pour thème « Grandeur et exigences du sacerdoce », **il a invité les nouveaux prêtres à « répondre aux questions de notre époque et à animer une évangélisation renouvelée ».**

Dans son discours d'adieu, Jean-Paul II a souhaité que le pèlerinage de la foi et de la paix continue pour le peuple du Burundi, qui a devant lui « des tâches immenses ». Il lui a demandé de ne pas s'arrêter sur la route qui conduit à une réconciliation fra-

(Lire la suite à la page 9)

ET VOTRE REABONNEMENT ?

65ème JOURNEE MONDIALE DES MISSIONS le dimanche 21 octobre 1990

L'infatigable Apôtre du Christ, qui vient d'accomplir son 7ème déplacement pastoral en Afrique, a préparé pour l'Eglise Universelle, dont nous sommes, un message spécial pour la Journée mondiale annuelle des Missions. Il l'a donné en la solennité de la Pentecôte, le 3 juin 1990.

Cette journée, désormais plus que sexagénaire, se célèbre cette année dans le monde entier le 21 octobre. Elle commence à être ancienne, mais sera toujours nouvelle, fondée qu'elle est, sur la consigne de rédemption divine et l'envoi du Christ : « S'avançant, Jésus leur dit ces paroles : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc, de toutes les nations, faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde ». Mt 28, 18-20.

Le message du Saint-Père Jean-Paul II s'enracine profondément dans ces paroles du Christ; message dont les idées-maîtresses s'articulent avec harmonie, un message qu'il nous faut accueillir filialement et vivre dans l'esprit qui l'inspire.

Le message pour cette Journée mondiale des Missions, et qui est aussi pour les autres jours, arrive « au moment où se tient l'Assemblée générale du Synode des Evêques, qui traite de la formation des prêtres dans le monde d'aujourd'hui ».

Et le Pape Jean-Paul II de souligner : « L'importance de ce thème pour l'Eglise tout entière et pour sa mission évangélisatrice n'échappe à personne. L'Eglise existe pour évangéliser : si telle est sa tâche spécifique, tous ses membres doivent avoir une vive conscience de leur propre responsabilité par rapport à la diffusion de l'Evangile ».

Alors le Pape rappelle aux prêtres leur impérieux devoir missionnaire, avec un accent particulier pour les pasteurs de communautés formés à la Mission et à la Charité Universelle; il termine sur une nouvelle note d'espérance pour la mission de l'Eglise, qui doit toujours vivre une Pentecôte d'actualité, au troisième millénaire de son existence.

Tous ceux qui liront quelque passage de ce précieux document en retiendront à coup sûr les paroles de prédilection du Pape, puisées aux sources jaillissantes de Vatican II :

« En communion avec le Successeur de Pierre, et sous son autorité, la charge d'annoncer l'Evangile revient en tout premier lieu au Collège des Evêques, avec lesquels collaborent d'une manière éminente les prêtres qui, « exerçant ... l'office du Christ Pasteur et Chef, rassemblent la famille de Dieu », et rendent visible en ce point l'Eglise Universelle » (cf. Constitution dogm. Lumen Gentium, n° 28).

Les paroles de ce message nous livrent une richesse, moins de compréhension hiérarchique ou juridique, mais d'importance non moindre au plan spirituel et pastoral. Le message est clair :

« Le don spirituel de l'ordination sacrée « les prépare... à une mission de salut d'ampleur universelle **'jusqu'aux extrémités de la terre'**; n'importe quel ministère sacerdotal participe en effet, aux dimensions universelles de la mission confiée par le Christ aux Apôtres » (Décret Presbyterorum Ordinis, n° 10).

Après quelques développements pour mieux convaincre le prêtre qu'il est missionnaire pour le monde, le Saint-Père met en lumière « un autre aspect de la mission d'aujourd'hui; il touche de près les Eglises jeunes et anciennes : l'évangélisation des non-chrétiens, présents au sein d'un diocèse ou d'une paroisse, est un devoir de première importance des pasteurs respectifs. Pour cette raison, que les prêtres s'engagent personnellement, et qu'ils y associent les fidèles, à prêcher l'Evangile à ceux qui se trouvent encore hors de la Communauté ecclésiale ».

Ainsi il faut avoir une conscience claire et résolue de l'impérieux devoir missionnaire.

Le Saint-Père, dans son message pour stimuler à la propagation de la Foi, mise à la portée de chaque humain, insiste pour les enfants de la Maison, à savoir les Pasteurs de Communautés formés à la Mission et à la Charité Universelle.

Qui n'hésiterait pas à paraphraser, même timidement, lesdits du Saint-Père ? Mais dans un sens de filiale compréhension... Seulement ici il vaudrait mieux encore, comme c'est possible, de citer le texte dans son originalité et sa saveur :

« L'éducation des futurs prêtres à l'esprit missionnaire implique que le prêtre doit se sentir prêtre du monde et travailler en tout lieu comme prêtre du monde, au service de toute l'Eglise missionnaire. Il est l'animateur né et le premier responsable du réveil de la conscience missionnaire des fidèles.

« Mais pour avoir un cœur aussi vaste et exercer une action pastorale de cette ampleur, il faut **une solide formation missionnaire**, à laquelle devra pourvoir le Séminaire au cours des années de préparation des futurs prêtres. Il est important que la missiologie ait une place importante dans les programmes d'études théologiques. Ainsi formés, les prêtres pourront à leur tour former les communautés chrétiennes à un effort missionnaire authentique ».

Avec une fidélité sans faille, le Pape Jean-Paul II, Successeur du Christ dans la lignée de Pierre, soude son message à la marche de l'Histoire de l'Eglise. C'est pourquoi le Pape écrit :

« Je veux aussi souligner que cette journée est née sur une demande explicite de l'Œuvre pontificale de la propagation de la Foi, (cf Marie Pauline Jaricot, fondatrice), acceptée par le le Pape Pie XI en 1926.

C'est à cette Œuvre que vont **les offrandes des fidèles**, recueillies dans **le monde en cette journée**, que **les jeunes Eglises reçoivent des aides substantielles** pour **leurs activités :** de la **formation des séminaristes** à celle des catéchistes, de la construction d'églises et de séminaires au **pain quotidien même pour les missionnaires ».**

Veuille le lecteur nous permettre d'ouvrir ici une parenthèse pour lui dire que le message du Saint-Père, de façon réaliste, colle très lucidement aux incidences terrestres, matérielles, en nous faisant accéder aux réalités spirituelles. Ce qui n'est pas du rêve, ni de l'utopie !

Puissions-nous tous, qui que nous soyons, où que nous soyons, prêtres, paroissiens, chrétiens, connus ou perdus dans la masse des croyants, puissions-nous ressentir de plus en plus la haute et noble signification de ces mots du message du Pape Jean-Paul II, en vue de la Journée Mondiale des Missions 1990 :

« Les besoins, auxquels doivent répondre les Missionnaires, sont vraiment très nombreux, et c'est pour cela que la contribution de ceux qui **peuvent les aider** doit être **généreuse** et constante. Comment ne pas accueillir avec promptitude et avec joie leur appel, qui manifeste la force de la jeunesse de l'Eglise ? ».

Alors que penser, que dire, qui ne rejoigne la mission prophétique de l'Eglise incarnée en ce message providentiel de Notre Très Saint-Père le Pape ?

« J'envoie ce message, dit Sa Sainteté Jean-Paul II, en la solennité de la Pentecôte, jour où la descente de l'Esprit Saint sur les Apôtres marqua le début de la mission de l'Eglise. Cette activité évangélisatrice se poursuit maintenant depuis deux mille ans entre les hauts et les bas des succès et des difficultés, de l'accueil et du rejet; mais l'annonce missionaire se fait toujours avec la puissance de l'Esprit Saint, qui est le protagoniste de l'évangélisation (cf Exhortation Apostolique Evangelii Nuntiandi, "annoncer l'Evangile", n° 75).

Bref, dans ce message, ces paroles de Jean Paul II retiennent encore de l'esprit, l'attention, le cœur, la Foi :

« J'invite tous les fidèles à prier avec insistance le Maître de la Moisson, pour qu'il envoie des ouvriers pour annoncer la Bonne Nouvelle du salut en Jésus Christ. Mais j'adresse tout spécialement cette invitation aux jeunes, pour qu'ils soient ouverts à la vocation missionnaire pour l'annonce de l'Evangile ».

La fin du message pontifical est une réflexion qui « se fait contemplation et prière à la Très Sainte Vierge Marie. Mon esprit s'élève vers Elle, Reine des Missions, avec cette prière suppliante : Elle qui demanda et obtint aux noces de Cana le premier miracle de son Fils ; Elle qui fut à ses côtés, lorsqu'Il s'offrit sur la Croix pour notre salut; Elle qui, présente au Cénacle avec les disciples, attendit dans la prière commune l'effusion de l'Esprit ; Elle qui accompagna dès les débuts le chemin héroïque des missionnaires, qu'Elle inspire aujourd'hui et à jamais tous ses fils et filles à L'imiter dans sa sollicitude et dans sa solidarité envers les Missionnaires de notre temps ».

Mais si le message apostolique finit presque en ces termes, sa mise en application commence avec la Bénédiction Apostolique qui nous envoie tous en mission au Nom de Celui dont Il est le Représentant sur terre, Lui qui, après les promesses, a effectivement reçu les clefs du Royaume des Cieux, afin d'envoyer à la Moisson, peut-être au défrichement, au désherbage, ou simplement au mirador du missionnaire attentif, inquiet comme Augustin d'Hippone, mais fort de générosité et d'espoir, ou comme cet autre, dans la prière et la contemplation humble, à Tamanrasset (aujourd'hui Tamenghest, oasis du Sahara algérien), Charles de Foucauld. :

« Allez, de toutes les Nations, faites des disciples... »

Si depuis sa conscience de baptisé, son jeune âge de chrétien catholique, depuis sa prêtrise, et surtout depuis son épiscopat, ou alors, et surtout, depuis son pontificat, voici douze ans sonnés, le Pape Jean-Paul II a vécu intensément la réalité de la Mission d'Evangélisation, combien son message mérite-t-il aujourd'hui d'être entendu, et mis en pratique grâce à notre disponibilité d'être humain libre, assumé et exhaussé par la grâce combien infinie de Dieu :

LE MESSAGE DU SAINT-PERE appelle Notre Réponse : Que répondre ?

1° Notre prière, quelle qu'elle soit, prière de pécheur même si nous sommes portés à nous en décourager, aura quelque effet pour la Propagation de la Foi. En nous-mêmes, qui devons chercher chaque jour changer, ou améliorer notre cœur, notre conduite, pour que le Règne de Dieu vienne.

2° Nous offrir, nous investir pour l'évangélisation, par le témoignage d'une vie de foi et d'amour véritable, sans hypocrisie.

3° Donner ce que nous pouvons donner, généreusement, pour le progrès de la Foi chrétienne, dans notre paroisse, notre diocèse, notre pays, dans le monde entier, ce monde où il y a la haine, et pour lequel le Christ nous dit « Aimez-vous les uns les autres » et après Lui saint Jean : Dieu est Amour ».

Il n'est pas exclu de rechercher des raisons, des explications à sa Foi, pourquoi on agit, on cotise telle somme d'argent tel jour pour la Mission.

La MISSION : C'est le maître-mot :

De nos jours la Planète-Terre doit bien avoir une population humaine de

(Lire la suite à la page 10)

TEMPS FORT DU 7ème VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN AFRIQUE

(Suite de la page 8)

ternelle et à l'unité qui permettront de vaincre les obstacles de la pauvreté et de poursuivre les développements nécessaires du Burundi.

L'ETAPE DU RWANDA

Le Pape prône les échanges d'informations scientifiques et techniques pour hâter le développement du pays.

Peu après son arrivée à l'aéroport de Kamombe à Kigali, le Pape s'est adressé au peuple et au Président du Rwanda, Juvénal Habyarimana, venu l'accueillir. Il a relevé « que sa pensée va d'emblée vers l'ensemble du peuple du Rwanda, et plus particulièrement vers ceux qui souffrent. Je sais, a-t-il dit, qu'une grave disette alimentaire a frappé récemment une partie du pays et qu'elle a pris dans certaines régions des dimensions tragiques ».

Le Rwanda, que le Pape visite pour la première fois, constitue la troisième étape du 49ème voyage hors d'Italie de Jean-Paul II. Le pays compte une population de plus de 6,9 millions d'habitants et une croissance démographique de 3,3 % contre une moyenne mondiale de 1,7 %. Le Pape a exprimé le vœu que ceux qui se trouvent dans un « dénuement insupportable soient au plus vite soulagés ».

Le Souverain Pontife s'est ensuite rendu à la cathédrale de Kigali, avant d'effectuer dans la soirée, une visite de courtoisie au Président du Rwanda et de rencontrer à la nonciature apostolique le corps diplomatique. Devant les diplomates, il a notamment observé que le Rwanda a connu « bien des tourments » durant ces dernières années, et que « son développement se heurte » aux difficultés de la conjoncture économique et des conditions naturelles .

Jean-Paul II a en outre énuméré trois problèmes rencontrés dans les pays déjà visités durant ce voyage (Tanzanie, Burundi et Rwanda). Il a attiré l'attention sur les « déplacements de populations intervenus lors d'affrontements douloureux au cours des dernières décennies » ; mis **l'accent sur « la nécessité d'une coopération régionale accentuée », et sur la formation des jeunes qui doivent devenir « des agents efficaces du développement ».** Le concours matériel des nations plus favorisées et les échanges d'informations scientifiques et techniques « hâteront des réalisations encore freinées par la pauvreté », a conclu Jean-Paul II.

LE PAPE EXHORTE LES JEUNES RWANDAIS A LA SOLIDARITE AVEC LES MALADES DU SIDA

Le Pape Jean-Paul II, rencontrant les jeunes rwandais dans le stade d'Amahoro (Paix) de Kigali, leur a demandé de témoigner leur sympathie et leur solidarité avec « leurs frères et leurs sœurs atteints par le sida et aux séropositifs qui connaissent l'angoisse ». Dénonçant « les conduites qui dénaturent le sens même de la sexualité et multiplient les risques de l'épidémie », **Jean-Paul II a rappelé aux jeunes « que l'amour humain se vit dans le mariage ».**

Au cours de cette rencontre d'une grande importance — près des 2/3 de la population du pays a moins de 25 ans et le sida fait des ravages parmi la jeunesse rwandaise — le Pape a prononcé un discours préparé sur la base des questions posées par les jeunes, avec un thème dominant, celui du sida.

« L'épidémie actuelle, a lancé le Pape, est aussi l'occasion pour chacun de s'interroger sur ses comportements sexuels ... La fidélité et la chasteté qui caractérisent le mariage chrétien (...) vont à l'encontre du libertinage sexuel qui, lui, augmente le danger de la contagion du sida. **Dieu, a conclu le Pape, veut que l'homme soit sain. Il ne l'a pas créé pour donner la mort, mais pour transmettre la vie.** Il faut que nous soyons résolus à préparer des générations saines ».

Le Pape a exprimé son espoir que les recherches en biologie et en médecine aboutiront bientôt à la découverte d'un remède efficace contre ce mal qu'est le sida. Jean-Paul II a encore, au cours de cette rencontre avec les jeunes, dénoncé le racisme sous toutes ses formes, qui va à l'encontre du message du Christ, et mis en garde contre les sectes qui souvent ne respectent pas la liberté de conscience des individus.

Le Pape a ordonné 32 nouveaux prêtres (28 rwandais et 4 zaïrois) au cours d'une messe qu'il a présidée sur l'esplanade de Mbare, à Kabgayi, sur le thème « La vie sacerdotale, religieuse et des laïcs consacrés à Dieu ». Il a exhorté les participants à combattre énergiquement toute ségrégation basée sur les groupes sociaux et d'être, coûte que coûte, des artisans de réconciliation et de paix. L'après-midi, après avoir visité la cathédrale de Kabgayi, où il a entre autres remis une « Coupe Jean-Paul II » à l'équipe qui a remporté un tournoi de football organisé au plan diocésain, le Pape a regagné la capitale pour une rencontre avec les fonctionnaires de l'Etat. Il a salué à cette occasion les bonnes relations existant dans le pays entre l'Etat et l'Eglise, une Eglise qui est jeune et qui a su réaliser « une inculturation spontanée ». Il s'est aussi réjoui de voir le Rwanda — qui comme le Burundi voisin, n'a pas été épargné par les conflits ethniques — connaître « depuis un certain temps la paix civile ».

APPEL A LA CONSCIENCE PACIFIQUE ENTRE LES DIFFERENTES ETHNIES

Au Rwanda, comme il avait fait auparavant au Burundi, le Pape Jean-Paul II a lancé un appel en faveur de la réconciliation et de la coexistence pacifique entre les différentes ethnies. Lors d'une rencontre à la nonciature de Kigali avec les Evêques du Rwanda — appartenant tous à l'ethnie des « Hutus » — le Souverain Pontife leur a demandé un travail de réflexion approfondi sur l' « inculturation » et les a invités à travailler à l'unite nationale.

Le Pape a demandé aux Evêques catholiques de « déraciner les préjugés ethniques, les séquelles de mentalités féodales, comme aussi les séquelles de mentalités serviles ». **Jean-Paul II a encore indiqué la nécessité d'une solide formation des fidèles laïcs, entre autres, pour résister aux sectes qui « jettent le trouble dans les croyances des catholiques, spécialement lorsque leur connaissance de la foi est réduite ».**

A propos du sida, le Pape a répété qu'il faut d'une part assister « sans discrimination » les malades, et de l'autre « éclairer jeunes et adultes sur les valeurs morales qui, souvent, sont en cause dans la transmission de cette maladie ». La dernière étape de la visite du Pape au Rwanda a été la cérémonie d'adieu en présence du Président de la République, le général Juvénal Habyarimana.

L'ETAPE DE COTE D'IVOIRE :

bénédiction de la basilique « Notre-Dame-de-la-Paix.

Le Pape Jean-Paul II a consacré le 10 septembre 1990 par une messe, en présence de plus de 100.000 fidèles, la basilique Notre-Dame-de-la-Paix de Yamoussoukro, « offerte » à l'Eglise catholique par le président Félix Houphouët-Boigny. Payée par ce dernier « de sa poche » cette basilique, dont le coût est estimé à quelque 40 milliards de francs CFA est d'ores et déjà appelée la « basilique de la discorde ».

Jean-Paul II a donc conclu sa septième visite pastorale en Afrique par un bref séjour en Côte d'Ivoire, un pays qui avait déjà reçu sa visite en 1980 et en 1985 et qui est désormais le seul pays africain à avoir accueilli le Pape à trois reprises.

Mettant entre parenthèses ses différences d'appréciation, le clergé de Côte d'Ivoire, unanime, a serré les coudes autour du Saint-Père, comme porté par l'enthousiasme d'une population nettement moins dérangée que ses prêtres par « l'acte de foi » de son Président.

De nombreuses personnalités du monde politique et de l'Eglise s'étaient données rendez-vous à Yamoussoukro, parmi lesquelles, Pik Botha, Ministre des Affaires Etrangères d'Afrique du Sud, le ministre français pour la Coopération, Jacques Pelletier, Jean-Christophe Mitterrand, fils du Président français, M. Nicéphore Soglo, le premier ministre béninois, plusieurs Cardinaux et Evêques de 18 pays africains, ainsi que les chefs des quinze circonscriptions islamiques de Côte d'Ivoire. Bref, plusieurs dizaines de milliers de fidèles venus de tout le pays ont acclamé Jean-Paul II à son arrivée à Notre-Dame-de-la-Paix, fastueuse réplique de Saint-Pierre de Rome, posée au milieu d'un jardin de 130 hectares au cœur de la savane.

Le Cardinal Francis Arinze (Nigeria), président du Conseil pour le Dialogue inter-religieux (Rome) a résumé le sentiment de nombreux Africains :

« Un Africain peut ne pas avoir de maison, cela ne l'empêche pas de se réjouir de voir une belle maison de Dieu ».

La consécration a vu alterner les hymnes écrits pour l'occasion et les chants au son des tam-tams.

« C'est sans doute le dernier grand jour de ma vie, avant celui que Dieu choisira pour me rappeler à lui, s'est exclamé en confidence à un ami M. Félix Houphouët-Boigny ».

« L'Afrique n'a besoin de leçon de personne. Son peuple a besoin de beau pour honorer Dieu. L'histoire me donnera raison, le reste n'est qu'anecdote » a ajouté le Président ivoirien.

La veille de la consécration, à petit pas et accroché au bras de sa fille Marie, M. Félix Houphouët-Boigny avait une ultime fois fait le tour de la basilique qui, selon lui, doit devenir un haut lieu de pèlerinage pour les 100 millions de chrétiens d'Afrique.

LE VRAI SANCTUAIRE : L'HOMME

Dans l'homélie de la messe qu'il a célébrée dans la basilique, Jean-Paul II a observé que « les matériaux des temples faits de mains d'homme, quelle que soit leur valeur, restent soumis aux lois des temps. Ils peuvent être détruits. Seul est indestructible le sanctuaire construit sur le Christ ».

« En vérité, a ajouté le Pape, le vrai sanctuaire, la demeure de Dieu parmi les hommes, c'est l'homme lui-même dans la mesure où l'édifice est solidement construit sur le fondement de Jésus Christ ».

Après la consécration de la basilique, le Saint-Père a béni la pierre, non seulement d'un centre et d'un hôpital,

(Lire la suite à la page 10)

TEMPS FORT DU 7ème VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN AFRIQUE

(Suite de la page 9)

mais aussi de la future université catholique de Yamoussoukro.

LE SYNODE AFRICAIN :

« UNE HEURE DECISIVE POUR L'EGLISE EN AFRIQUE »

Avant de quitter l'Afrique, Jean-Paul II a participé à la séance finale du Conseil du Secrétariat général du Synode des Evêques pour l'Afrique, réunie au siège de la Fondation Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix.

C'est en janvier 1989 que le Pape a annoncé la convocation d'une assemblée spéciale du synode des Evêques pour l'Afrique. Une étape importante a été franchie récemment : alors que plusieurs pasteurs s'impatientaient devant le retard mis à sa préparation, Mgr Jan Schotte, secrétaire général du Synode des Evêques, a divulgué le texte du document préparatoire, les « lineamenta », le 24 juillet dernier, devant la centaine d'Evêques participant à Lomé (Togo) à la deuxième assemblée du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM).

UNE ANALYSE LUCIDE ET BIEN INFORMEE

Dans le discours qu'il a adressé aux membres du Conseil du synode africain, Jean-Paul II a souligné qu'on est arrivé à une « heure décisive pour l'Eglise en Afrique » et que le synode marquera « une étape nouvelle et lumineuse sur la route bimillénaire de l'Evangile sur le continent ».

Le Pape a relevé que **l'évangélisation se heurte à des obstacles et qu'elle est parfois freinée par la routine, voire encore des hésitations sur les orientations à prendre aujourd'hui au sein de sociétés en pleine évolution.** Il a invité les membres du Conseil à unir les efforts des personnes et des communautés et a exhorté les Evêques du continent à se concerter sur leur action pastorale, « en fonction d'une analyse lucide et bien informée ».

Jean-Paul II a rappelé qu'un synode ne se limite pas à une simple consultation sur des problèmes pratiques : « son authentique raison d'être, a-t-il dit, est le fait que l'Eglise ne peut progresser qu'à la condition de renforcer la communion entre ses membres ».

UN ULTIME MESSAGE

Au moment de prendre congé du continent africain, au terme de ce 49ème voyage apostolique, en présence du Président ivoirien, Jean-Paul II a dit son espoir que l'appel à la solidarité avec l'Afrique, lancé une nouvelle fois à l'adresse de la communauté internationale, sera entendu par celle-ci, afin que « la solidarité des peuples s'exerce généreusement en faveur des nations moins favorisées » et qu'il « rencontrera de plus en plus la compréhension et suscitera les initiatives et les engagements rendus nécessaires par la simple justice ». Evoquant enfin la la crise économique qui « entrave le développement » et « provoque trop d'inquiétudes et de souffrances », Jean-Paul II a formulé des vœux « pour l'épanouissement des peuples de cette terre bien aimée ».

APIC
« LA CROIX DU BENIN »

«LA BASILIQUE DE LA DISCORDE »

L'édifice, dont la construction a commencé en 1986, est érigé sur un terrain de 130 hectares ; sa coupole pèse 130 tonnes et une croix de 149 mètres de haut domine la cathédrale.

L'initiative du président ivoirien a suscité de nombreuses critiques, en raison de la disproportion entre la dépense et la pauvreté de la plus grande partie de la population, même, — et c'est un premier objet de controverse — si le président Houphouët-Boigny dit y avoir engagé ses propres deniers. Reçu en audience au Vatican en début 1989, ce dernier a fait don de la basilique au Pape. Un cadeau bien encombrant, que le Pape s'est résolu d'accepter en y mettant une condition : que le Président ivoirien« réalise des œuvres complémentaires en faveur de la jeunesse et des malades ». Après avoir consacré la basilique, Jean-Paul II a en effet posé la première pierre d'un centre social et sanitaire. L'ensemble du complexe — la basilique et les services annexes — sera géré par une fondation internationale.

Le Journal du Vatican relève que cette « basilique est la manifestation historique et géographique de la splendeur de la foi ». Une splendeur qui, hélas peut-on lire, « ne peut pas être comprise par la mentalité — s'inspirant du laïcisme — européenne » qui a pratiquement attaqué avec un lynchage moral ce peuple africain coupable d'avoir exprimé de manière solennelle et stable le propre culte au Dieu des chrétiens. Un lynchage qui révèle seulement la tentative maladroite de vouloir dicter la loi aux Africains », estime « l'Osservatore Romano ».

« Bénir la basilique, explique-t-on encore, c'est reconnaître aux pauvres d'Afrique le droit de se sentir frères des croyants de tout le monde, égaux à eux dans la foi, dans la prière, dans la dignité des chrétiens. C'est là, ajoute le journal du Vatican, la victoire essentielle sur le sous-développement, sur la pauvreté ».

65ème JOURNEE MONDIALE DES MISSIONS le dimanche 21 octobre 1990

(Suite de la page 8)

5 milliards (5.000.000.000)... C'est vers eux, eux tous que l'EGLISE de JESUS CHRIST est envoyée pour les évangéliser, c'est-à-dire leur porter la BONNE NOUVELLE, fondement d'amour, de justice, paix, joie. L'EVANGILE qui protège et sauve l'Homme, dans toute sa dignité.

Parmi les dicastères dont le Saint-Père a pourvu l'Organisation, l'Administration, en somme le Gouvernement de l'Eglise, en vue du rayonnement de l'EVANGILE dans le MONDE, il y a pour nous, pays où l'arrivée de la Lumière du CHRIST est relativement récente, la Congrégation pour l'EVANGELISATION des PEUPLES. C'est particulièrement par son Ministère que le Message Pontifical de la Journée Mondiale pour les Missions est diffusé.

Cette Congrégation compte dans ses Structures les ŒUVRES PONTIFICALES MISSIONNAIRES, à savoir :

1°) — LA PROPAGATION DE LA FOI, qui a comme tâche principale, l'éducation, l'information et la sensibilisation missionnaire.

2°) — SAINT-PIERRE APOTRE, qui a pour souci de promouvoir les vocations sacerdotales et religieuses dans les jeunes Eglises pour servir l'Eglise Universelle.

3°) — L'UNION PONTIFICALE MISSIONNAIRE DES PRETRES, DES RELIGIEUX ET DES RELIGIEUSES, dont la charge est de veiller à la formation de l'esprit missionnaire chez ceux qui, dans l'Eglise, exercent le rôle de pasteurs, d'animateurs et d'agents dans la pastorale.

4°) — LA SAINTE ENFANCE, qui pourvoit à l'éducation et à l'animation missionnaire des enfants, dès leurs toutes premières années.

Concrètement, elle propose aux enfants 3 piliers de leur vie missionnaire :

— L'information apprendre à se connaître ;

— La prière ;

— Le partage.

N.B. LE PARTAGE DANS LES ŒUVRES PONTIFICALES MISSIONNAIRES :

Dans le message pontifical, dont il semble que nous avons amplement parlé plus haut, il est fait mention à dessein des **« offrandes des fidèles :** il y a ce que nous appelons les Collectes O.P.M. (Œuvres Pontificales Missionnaires). Elles sont l'expression matérielle de tous ceux et de toutes celles qui contribuent à faire quelques pas de plus dans la marche discrète ou résolue vers le CHRIST, seul Médiateur entre Dieu et les hommes.

Parlant **d'Offrandes des Fidèles**, il nous faut en venir brièvement à quelques chriffres, signifiant les dons des fidèles, avant toute conclusion.

Disons d'entrée de jeu qu'aux O.P.M. c'est toujours les pays les plus démunis qui sont les mieux servis, sans aucune disparité. Ainsi les Offrandes des fidèdes, venues du monde entier, ont été distribuées par le CONSEIL SUPERIEUR DES O.P.M., comme suit :

AFRIQUE	35.611.241	dollars	56,41 %
AMERIQUE	4.181.132	dollars	6,62 %
ASIE	19.733.748	dollars	31,26 %
EUROPE	1.183.045	dollars	1,87 %
OCEANIE	1.834.363	dollars	2,91 %

Nous devons à la vérité de dire que beaucoup de pays dont les offrandes des fidèles demeurent sans comparaison, pour le volume d'argent, ne souhaitent pas mieux que cela soit investi ailleurs que chez eux, afin que « le Règne de DIEU et du CHRIST dans le monde » vienne, Règne de PAIX, de JUSTICE, d'AMOUR, de JOIE », non pas de domination...

Et maintenant que dire pour le BENIN ?

Il nous faut reconnaître que nous recevons bien plus que nous n'apportons, bien plus que nous ne sommes en mesure d'apporter. Toutes les bonnes volontés qui participent, en son temps, aux collectes pour la PROPAGATION DE LA FOI, pour SAINT-PIERRE APOTRE, pour l'ENFANCE, la SAINTE-ENFANCE, sont à féliciter vivement et à remercier. Cela dans les six diocèses de notre pays. Cela dans les paroisses, les stations secondaires, et peut-être même dans les localités les plus reculées...

Pour ce que les fidèles de nos paroisses du Bénin ont apporté de collectes (ou quêtes) à la caisse de solidarité internationale des O.P.M., en mars 1990, voici comment cela se présente :

— Archidiocèse de Cotonou
CFA 2.061.945 soit 50,343 %

— Diocèse d'Abomey
CFA 610.030 soit 14,894 %

— Diocèse de Lokossa
CFA 217.140 soit 5,301 %

— Diocèse de Natitingou
CFA 90.000 soit 2,97 %

— Diocèse de Parakou
CFA 202.500 soit 4,944 %

— Diocèse de Porto-Novo
CFA 914.115 soit 22,997 %

soit au total : **Bénin**
CFA 4.095.730 soit 99,997 %

Après ces informations et une bonne reprise de conscience, nous pourrons repartir, optimistes, pour des lendemains meilleurs, grâce à davantage d'efforts et d'amour, stimulés et motivés par le message d'envoi évangélique du Très Saint-Père pour la Journée Mondiale pour les Missions, du dimanche 21 octobre 1990.

Bruno TCHOGNINOU
Délégué national O.P.M.
B.P. 78 Abomey.

L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS...

LES RETOMBEES DE LA CRISE DU PETROLE EN AFRIQUE

Les pays africains producteurs de pétrole, comme tous les autres producteurs d'or noir du monde, bénéficient actuellement de l'embargo que l'Organisation des Nations unies (ONU) a décrété sur les exportations irakiennes et kowétiennes. Ainsi voient-ils leurs recettes augmenter après avoir connu, pendant quelques années, une chute des cours, qui par moment, a hypothéqué leurs efforts de développement. On se souvient que certains d'entre eux, qui avaient tablé sur des apports financiers importants provenant du pétrole, ont fini par s'endetter lourdement d'autant qu'ils étaient confrontés à des échéances de remboursement très difficiles à honorer.

DES RESSOURCES RELATIVEMENT RECENTES

Alors que le Proche-Orient, l'Amérique du Nord et une partie du Sud-Est asiatique sont, depuis le début du siècle, d'importants producteurs de pétrole, l'Afrique — comme aussi l'Europe occidentale — n'a relativement commencé à jouer un rôle sur le marché international que récemment. En effet, les principales découvertes du Sahara ou du Golfe de Guinée datent seulement de l'après-guerre. Il en va de même, d'ailleurs, des mises au jour des gisements de Libye ou d'Egypte.

Il reste que, depuis leur mise en activité, ces ressources se sont intégrées dans les économies locales. Si bien que la hausse qui les affecte se répercute à tous les niveaux de l'activité, des finances, de l'emploi et même, dans une large mesure, de la vie politique elle-même. C'est donc un facteur de stabilisation que l'on ne peut pas négliger à moins que le prix du baril ne se maintienne plus à un niveau leur permettant d'inverser la tendance constatée ces dernières années. Mais pour cela, il faudrait que la crise du Golfe soit résolue rapidement, ce qui n'est pas certain.

A l'inverse, les pays consommateurs et non-producteurs de pétrole, qui avaient profité de la baisse du prix de pétrole de la période précédente, sont, aujourd'hui, pénalisés par la hausse qui prévaut depuis le début août 1990. C'est le cas du Sénégal, du Ghana, du Kenya, de la Tanzanie, de la Zambie et de l'Ouganda par exemple.

APRES LA SPIRALE DE LA BAISSE, LA HAUSSE ?

Après la hausse irrésistible qui a duré environ sept ans, à partir du premier « choc » de 1973, le prix du pétrole s'est stabilisé au début des années 80. Parti de 3 dollars, le baril est monté jusqu'à un maximum de 34 dollars. A partir de 1982-1983, on a enregistré une dépréciation progressive.

A la fin de 1985, le sommet de l'OPEP de Genève a déclenché une véritable guerre commerciale, à l'initiative de l'Arabie saoudite désireuse de reconquérir les parts de marché qu'elle avait perdues auparavant. Cette guerre commerciale a provoqué un rapide effondrement des prix. Le baril, qui valait environ 30 dollars sur le marché libre à la fin de 1985, tombe d'abord à 20 dollars dans les premières semaines de 1986. Puis, il chute à 10 dollars à la fin du premier trimestre. Il a donc perdu les deux tiers de sa valeur, en l'espace de quelques mois.

Et au lendemain de la conférence de l'OPEP de Brioni, à la fin du premier semestre, où aucun accord n'a pu se faire sur une stabilisation des cours, grâce à des quotas de production et d'exportation, le prix du baril tombe légèrement au-dessous de 10 dollars en juillet 1986 et se stabilise autour de 18 dollars avant l'invasion du Koweit par l'Irak en août 1990.

Ces dernières années, les revenus des treizes membres de l'OPEP ont progressivement chuté pour se situer à 285 milliards de dollars (record absolu) en 1980, 253 milliards de dollars en 1981, 157 milliards de dollars en 1984, 134 milliards de dollars en 1985 et 110 milliards de dollars en 1989. L'OPEP estime même avoir cumulé une perte des recettes pétrolières de 263,1 milliards de dollars de 1986 jusqu'aux récents événements du Golfe. Grâce à ces derniers, à raison d'une hausse de 8 dollars par baril, on estime que les seuls pays de l'OPEP (à l'exclusion de l'Irak et du Koweit) perçoivent près de 110 millions de dollars par jour de recettes supplémentaires, soit environ 40 milliards de dollars par an. Bien entendu, les pays producteurs d'Afrique, comme ceux de l'OPEP, profitent également de cette situation de crise.

LA PRODUCTION AFRICAINE AUGMENTE

En 1985, la production mondiale de pétrole a stagné. Dans de nombreuses zones et notamment au Proche-Orient, plus particulièrement dans le Golfe arabo-persique, elle a sensiblement baissé.

Or l'Afrique, contrairement à la tendance générale, a réussi à augmenter modérément la sienne. Au total, elle a atteint un peu plus de 255 millions de tonnes, contre 245 millions de tonnes l'année précédente. Soit une progression de 11 millions de tonnes, c'est-à-dire près de 5 %. Durant la même période, c'est-à-dire en 1985, la production mondiale s'établissait à 2 762 millions de tonnes dont 818 millions de tonnes pour l'OPEP, soit 29,6 %. En 1987, la production africaine de pétrole se stabilisait presqu'au même niveau qu'en 1985 avec 259 millions de tonnes alors que de son côté, la production mondiale atteignait 2 921 millions de tonnes dont 939 millions pour l'OPEP, soit 32,1 %. En 1988, enfin, l'Afrique en produisait 9 millions contre 3 033 millions pour le monde entier et 1 039 millions pour la seule OPEP, qui relevait sa part relative dans la production mondiale à 34,2 %.

De fait, la croissance de la production en Afrique a été très variée selon les pays. Ceux qui disposaient de marchés « captifs », grâce à des accords à long terme avec des pays consommateurs ou avec de grandes compagnies, ont été privilégiés par rapport à ceux qui étaient contraints d'écouler la majeure partie de leurs productions, au jour le jour, sur le marché libre, en fonction des aléas de l'offre et de la demande.

AVANT LA CRISE DU GOLFE, LA CROISSANCE

Depuis août, tout est différent car les 4 millions de barils par jour — production de l'Irak et du Koweit — frappés d'embargo, n'ont pu être légalement remplacés par les offres normales d'autres pays producteurs sur le marché. Conséquence : non seulement, chaque pays exportateur est assuré actuellement d'écouler la totalité de sa production aussi longtemps que cet embargo restera en vigueur, mais en plus, ils ont été invités par l'ONU à augmenter exceptionnellement leur production afin d'éviter toute situation de pénurie. Voilà pourquoi l'OPEP, fin août, a autorisé les augmentations suivantes : l'Arabie Saoudite, 2 millions de barils par jour ; les Emirats Arabes, le Vénézuela, 500 000 ; le Nigeria, 250 000.

Pour des raisons multiples, les trois pays africains appartenant à l'OPEP — l'Algérie, la Libye et le Nigeria — ont connu une évolution différente de leur production. Tandis que celle des producteurs moyens a relativement progressé si on excepte les cas camerounais et tunisien.

AFRIQUE DU NORD

1 — ALGERIE : 53 MILLIONS DE TONNES

La production de l'Algérie comprenait 32 millions de tonnes de pétrole brut en 1988, soit 1,5 million de tonnes de moins par rapport à l'année précédente, et une importante production de condensats s'élevant à 17,5 millions de tonnes (non comprise dans les quotas OPEP) à laquelle il convient d'ajouter 3,5 millions de tonnes de gaz de pétrole liquéfiés, extraits du gaz naturel.

Mais cette production reste sensiblement inférieure à ce qu'elle a été dans les meilleures années de la période 1970-1980 où le cap des 50 millions de tonnes était couramment franchi. Les difficultés de la commercialisation sont à l'origine de cet état de choses. Mais il faut ajouter que l'Algérie, n'ayant pas effectué de découvertes importantes depuis plusieurs années, son potentiel ne s'est pas accru considérablement. Si bien que ce potentiel est moins sous-employé que celui d'autres pays africains comme la Libye ou le Nigeria.

2 — LIBYE : 48,5 MILLIONS DE TONNES

Avec une production de 48,5 millions de tonnes contre 110 millions de tonnes il y a une vingtaine d'années, la Libye semble maintenant souhaiter de nouveau attirer les investissements étrangers. Elle a commencé l'exploitation, début août 1989, du gisement d'Al Bouri situé à 120 km au nord-ouest de Tripoli à une profondeur d'eau de 170 m. Plus important gisement marin de la Méditerranée, sa partie nord-ouest est exploitée conjointement avec la Tunisie.

La réduction de la production est due essentiellement à la mévente, l' « image » politique de la Libye « activiste » ne facilitant pas la commercialisation de son brut. Le départ des techniciens des compagnies américaines, décidé par le président Reagan au début de 1986, n'a pas été pour faciliter une augmentation des ventes, tant s'en faut.

3 — EGYPTE : 44,5 MILLIONS DE TONNES

La production de l'Egypte est passée de 41,2 millions de tonnes en 1984 à 44,5 millions de tonnes en 1985, et en 1988. Mais compte tenu de l'accroissement des besoins internes, la capacité des gisements ne suffit pas à assurer une progression importante des exportations à moyen terme, ce qui encourage le gouvernement à développer l'exploration. De plus, les gisements les plus productifs, ceux du Golfe de Suez qui fournissent actuellement 70 % du pétrole du pays, arrivent à maturité et la baisse prévue de leur production ne sera pas compensée par celle des nouveaux gisements découverts dans le désert occidental.

4— TUNISIE : 4,8 MILLIONS DE TONNES

Avec 4,8 millions de tonnes de pétrole en 1988 contre 5,4 en 1985 et 5,6 l'année précédente, la production pétrolière tunisienne diminue considérablement et risque de peser sur les ressources du pays si de nouveaux gisements ne sont pas découverts.

La consommation intérieure pourrait bientôt dépasser les approvisionnements nationaux et contraindre à importer. Cela entraînerait des difficultés financières accrues pour ce pays dont la situation est déjà fort vulnérable.

AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

1— NIGERIA : 70 MILLIONS DE TONNES

Avec une production pétrolière annuelle de 70 millions de tonnes, le Nigeria est bien loin de sa performance de 1979 : 114 millions de tonnes. Cependant, avec le relèvement de son quota de 250 000 barils par jour au sein de l'OPEP fin août dernier, le Nigeria va sensiblement accroître sa production de 1990.

2— GABON : 8,7 MILLIONS DE TONNES

Avec la mise en exploitation, en octobre 1987, de trois petits gisements marins (Obando, Pelican et Octopus,) le Gabon a vu sa production pétrolière s'élever à 8,7 millions de tonnes en 1984. L'autre atout du Gabon est que sa population est faible (1 million d'habitant) et qu'il dispose d'autres ressources (mines, bois tropicaux). Si bien que sa situation financière, quoique détériorée, n'est pas aussi catastrophique que celle du Nigeria, par exemple. De plus, depuis 1988, quatre nouveaux gisements découverts à Rabi-Kounga, Obengué, Ninugo et Aigle, et progressivement mis en exploitation, devront augmenter la production nationale.

3— CAMEROUN : 8,4 MILLIONS DE TONNES

De 9,2 millions de tonnes en 1985, la production pétrolière camerounaise a progressivement régressé à 8,4 millions de tonnes en 1988, malgré la mise en exploitation, en mars 1988, du gisement marin de Biboundi.

4 — CONGO : 6,7 MILLIONS DE TONNES

La production pétrolière du Congo s'était rapidement développée de 1978 à 1984 en

(Lire la suite à la page 12)

LA CRISE DU GOLFE

AFRIQUE NOIRE : ENCORE PLUS DE DIFFICULTES ECONOMIQUES

L'Afrique noire risque de pâtir sérieusement de la crise du Golfe. Si des conséquences économiques sont à redouter dans les pays non producteurs, les pays producteurs, même s'ils accroissent momentanément leurs recettes d'exportation, ne sont pas à l'abri des mauvaises surprises du fait des difficultés que commencent à rencontrer les pays occidentaux, leurs principaux fournisseurs de produits manufacturés.

L'essence servie à la pompe peut donner une idée de ce qui attend les Africains si le conflit durait encore plusieurs mois. Deux semaines seulement après l'invasion du Koweit par l'Irak, le gouvernement zambien, par exemple, a augmenté de 55 %, les prix de tous les produits pétroliers avec effet immédiat, après avoir constaté une pénurie critique du carburant dans le pays. Inquiet de voir l'économie de son pays doublement handicapée du fait de la hausse des coûts de l'énergie et de la diminution des moyens de transport dans les grandes villes comme Lusaka, la capitale, le Président Kenneth Kaunda a demandé à Saddam Hussein de revenir au « statu quo ante ».

AUGMENTATION PREVISIBLE DES DEFICITS BUDGETAIRES

A Freetown (Sierra Leone), le gallon (4,5 litres) d'essence est passé de 1,87 dollar, prix du reste officiel, à 5 dollars, couramment pratiqué sur le marché noir. Dans ce pays, la pénurie de l'essence est tout aussi aiguë de telle sorte que la société publique de transport a dû réduire le nombre des autobus en circulation. Une décision qui oblige d'ores et déjà les ouvriers et les étudiants de la capitale à parcourir quotidiennement, parfois, une trentaine de kilomètres à pied pour aller et revenir de leur lieu d'activité. Le 27 août dernier, un porte-parole du ministère du Commerce expliquait cette situation par une hausse de « 17 à plus de 32 dollars » le baril du brut. Une hausse qui ne permet plus au pays, selon lui, d'acheter, comme auparavant 30 000 tonnes de brut (225 000 barils) toutes les huit semaines.

L'Ouganda, de son côté, n'a trouvé d'autre solution que de réduire de moitié ses importationss de pétrole, tandis que le Zimbabwe décrétait une hausse des prix des produits pétroliers de 15 à 65 %. Le gouvernement zaïrois, a quant à lui, institué un système de contingentement dans le but de freiner l'ardeur de certains consommateurs qui peuvent être amenés à constituer des stocks de produits pétroliers, précipitant ainsi leur pénurie.

Bref, une récession économique guette surtout les pays africains non producteurs de pétrole, d'autant que les perspectives établies par la Banque mondiale, en termes de croissance par habitant dans cette partie du monde, avant l'invasion irakienne au Koweit, ne sont guère optimistes. Les prévisions de croissance économique de la Banque mondiale en 1990, qui s'élèvent à 1 % pour un accroissement moyen de la démographie de 3 %, devront être revues sensiblement à la baisse, en raison de l'augmentation prévisible des déficits budgétaires entraînant une hausse de l'inflation.

On estime qu'une hausse de 5 dollars par baril du brut accroîtrait, par exemple, la valeur des importations ivoiriennes de 29 millions de dollars, (9 milliards de francs CFA environ), ce qui est énorme pour ce pays qui ne dispose plus de réserves importantes en devises. En revanche, la même hausse alimenterait les caisses de manière plus ou moins substantielle des pays africains producteurs de pétrole. Ainsi, estime-t-on que le Gabon gagnerait 260 millions de dollars soit 78 milliards de francs CFA tandis que le Nigeria encaisserait 4,5 fois plus d'argent. Cependant, ces prévisions ne sont valables que sur une période de douze mois et ne tiennent compte ni des fluctuations de la monnaie américaine, unité de compte utilisée dans de telles transactions, ni de celles du prix de l'or noir qui n'arrête pas de monter sur le marché « spot » de Rotterdam.

Cela dit, tous les pays africains producteurs de pétrole ou non restent vulnérables aux réactions des économies occidentales, d'habitude très sensibles à toute hausse des coûts de l'énergie. Le déploiement des forces américaines dans le Golfe, à lui seul, revient à plus de 1 milliard de dollars par mois, aux dires des experts du Pentagone, sans parler du coût des forces militaires alliées qui se sont aussi déployées dans la même région et qui sera nécessairement financé aux dépens des autres budgets et notamment de celui consacré à l'aide au développement, mais aussi au prix d'un accroissement du déficit de la balance américaine de paiement.

D'autre part, la course aux armements ne se ralentira pas, comme on l'avait espéré, du fait de la relative « entente » entre les deux blocs. Bien au contraire, les militaires pourraient exiger des armements sophistiqués et adaptés à toute sorte de menace qui surviendrait de n'importe où et n'importe quand dans le monde.

Grande consommatrice des produits occidentaux, l'Afrique devrait donc, dès à présent, revoir complètement ses prévisions socio-économiques au moins sur une période de trois ans. Car si dans un pays comme la France, les experts craignent une perte dans l'économie de près de 100 000 emplois au cas où le conflit perdurait, on ne peut que redouter des conséquences beaucoup plus graves pour ses gros clients africains : Nigeria, Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Sénégal ...

L'ABSENCE DE SOLIDARITE INTERAFRICAINE

C'est l'occasion de se demander pourquoi les pays africains producteurs de pétrole ne se montrent pas solidaires des autres pays africains très affectés par cette crise. L'Association des producteurs de pétrole africain (APPA), qui pouvait peut-être susciter une telle réflexion, n'a pas encore réuni ses pays membres pour en discuter.

Exemple de « sauve qui peut » qu'on assiste actuellement en Afrique : la Zambie va remplacer le brut irakien, qu'elle ne peut plus importer du fait de l'embargo, par celui de l'Iran. Pourtant, elle partage une partie de sa frontière avec l'Angola, pays exportateur de pétrole.

Sous-continent vulnérable sur tous les plans, l'Afrique noire ne semble pas tirer les leçons de ce conflit pour affermir son unité. Saura-t-elle, au moins profiter de la tension extrême qui règne sur les marchés pour attirer le maximun de compagnies occidentales afin qu'elles s'intéressent véritablement à l'exploitation de son pétrole ? Rien n'est moins sûr si l'on s'en tient, par exemple, aux déclarations d'un expert parisien de la société Elf-Aquitaine : investir aussi lourdement au moment où les pays occidentaux essaient de mettre en œuvre diverses stratégies pour freiner leur consommation pétrolière, ou bien pour trouver d'autres substituts au pétrole, ne peut être qu'une opération hasardeuse, sinon à perte. Surtout en Afrique noire.

On ne s'étonnera donc pas que seulement 237 puits de pétrole aient été forés sur ce continent en 1989, par exemple, contre dix fois plus en Amérique latine pendant la même période. Pourtant, même si elles ne sont pas très importantes, les 6 % de réserves pétrolières que compte l'Afrique noire, soit une quarantaine d'années d'exploitation au rythme actuel, placent cette partie du continent dans une position confortable vu les potentialités des autres régions du monde, membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) exclus bien évidemment.

Paul John Marc Tédga

LES RETOMBEES DE LA CRISE DU PETROLE

(Suite de la page 11)

passant de 1,6 à 6 millions de tonnes. Après une régression en 1985-1986, elle s'était redressée depuis 1987 pour atteindre 6,7 millions de tonnes en 1988. Cette nouvelle progression est due à la mise en exploitation, en octobre 1987, du gisement marin de Tchibouela et à celle de Zatchi en novembre 1988. D'autres gisements, depuis cette date, sont progressivement mis en exploitation à Loango et à Yombo en mer.

5 — ANGOLA : 22,5 MILLIONS DE TONNES

La production angolaise de pétrole est passée de 11,4 millions de tonnes en 1985 à 22,5 millions de tonnes en 1988 grâce à la mise en exploitation des gisements de l'enclave de Cabinda, située au nord de l'embouchure du Zaïre (2,2 millions de tonnes), et aussi, grâce à la mise en exploitation des gisements marins du sud de l'embouchure du fleuve Zaïre (3 millions de tonnes). Il en est aussi de même pour celles d'Impala sud-est et de Punja qui ont également permis l'accroissement de la production nationale.

6 — DIVERS

Parmi les pays produisant environ un million de tonnes de pétrole par an, on relève notamment la Côte d'Ivoire et le Zaïre. Pour ce dernier pays qui est immense et très peuplé, c'est un apport très faible. Pour la Côte d'Ivoire, en revanche, c'est une ressource non négligeable, mais qui est très inférieure aux espérances que l'on formait au moment des premières découvertes des dernières années.

Pour le Bénin et le Ghana, les ressources pétrolières sont très limitées. Il faut seulement espérer que de nouvelles découvertes permettront d'accroître le potentiel au cours des prochaines années.

Dans d'autres pays comme le Sénégal, la Guinée, la Mauritanie ou le Mali, la prospection se poursuit. Jusqu'à présent, elle n'a pas donné de résultats vraiment tangibles.

Dans la plupart des pays d'Afrique, au nord comme au sud du Sahara, les grandes compagnies françaises sont généralement présentes. C'est notamment le cas de Total en Egypte ou au Cameroun ou d'Elf qui joue un rôle déterminant au Gabon ou au Congo. D'une façon générale, les compagnies françaises sont associées à la production ou à la prospection dans de nombreuses zones. Elles sont parmi les principaux acheteurs en Algérie, au Gabon, etc

LA REPRISE DES COURS

Pour les producteurs de pétrole d'Afrique, la hausse du prix du pétrole, depuis août 1990, représente une augmentation sensible de revenus en devises par rapport aux années précédentes. On estime qu'une hausse annuelle de 5 dollars le baril permettrait par exemple au Congo d'accroître ses recettes pétrolières de 180 millions de dollars, au Gabon de 260 millions de dollars et à l'Angola de 430 millions de dollars. Mais surtout ce sont les gros producteurs du moment, tels le Nigeria, la Libye, l'Algérie et l'Egypte qui en profiteraient largement car pour le seul Nigeria, une telle hausse lui rapporterait 1 100 millions de dollars sur une année, ce qui n'est pas négligeable quand on sait que Lagos a établi son budget 1990 en estimant le baril de pétrole à 16 dollars, soit 9 dollars moins cher.

A l'inverse, les pays non producteurs dont les économies sont très fragiles commes le Sénégal, la Tanzanie, la Zambie, etc ... sont durement touchés. Car une hausse du prix du baril de pétrole de 5 dollars renchérisserait les importations dans les pays considérés, de manière respective, de 12,5 millions de dollars, de 20 millions de dollars et de 21,5 millions de dollars. Du coup, on pourrait craindre une déstabilisation politique des pays non producteurs si la crise du Golfe perdurait. De plus, les problèmes posés par l'endettement ne seront pas de sitôt résolus dans les pays concernés.

Conclusion : il ne faut pas oublier que, dans l'affaire du pétrole, ce qui est gagné par les producteurs est perdu par les consommateurs. Si bien que tant que le marché de l'offre et de la demande ne trouve pas le juste équilibre, hypothèse peut-être d'école, le monde entier restera toujours en situation d'escalade des prix, ce qui avantagerait les uns et condamnerait en même temps les autres, soit, dans une situation de désescalade, que les pays consommateurs trouveraient logiquement profitable, pour eux, à l'inverse des pays producteurs.

MFI — Jean Baume et Paul John Marc Tédga